

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009



ÉVOLUTION : CHAPITRE 2

🌐 www.fnh.org

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

SOMMAIRE

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme	5
Message du président	7
Principaux événements 2009	9

RAPPORT D'ACTIVITES 2009

1. Lancement de «Évolution : Chapitre 2»	10
2. Veille, Prospective et Lobbying d'intérêt général	11
3. Programme Alimentation durable et solidaire.	13
4. Programme Biodiversité et Territoires	16
5. Programme Climat-Energie	19
6. Programme Gestion durable du littoral et des milieux marins	20
7. Soutien aux actions de terrain.	23
8. Education à l'environnement.	26
9. Communication et Mobilisation	28
10. Ressources financières.	30
11. Gouvernance.	32
12. Conseil d'administration	34

RAPPORT FINANCIER..... 35

1. Comptes annuels et annexes.	36
1.1 Bilan actif	36
1.2 Bilan passif.	37
1.3 Compte de résultat	38
1.4 Annexe	41
2. Rapport de gestion	55
2.1 Actions et faits marquants	55
2.2 Analyse du résultat de l'exercice 2009	55
2.3 Rapport financier.	56
2.4 Projets de la Fondation pour 2010	56
3. Rapport du commissaire aux comptes	57

La Fondation

CRÉATION

1990 (sous le nom de Fondation Ushuaïa). Reconnue d'utilité publique en 1996, elle prend le nom de Fondation Nicolas Hulot pour l'Homme et la Nature.

MISSION

Engagement éducatif, scientifique et culturel au service de la protection du patrimoine naturel et environnemental.

- ➔ Contribuer à la diffusion des connaissances sur l'état de la planète et les enjeux écologiques.
- ➔ Convaincre les décideurs politiques, les acteurs économiques, et les citoyens, de la nécessité de changer les comportements pour freiner l'impact des activités humaines sur la nature et d'aller vers une nouvelle forme de société préservant les ressources naturelles, la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.

PROGRAMMES THÉMATIQUES

- ➔ **Alimentation responsable.** Soutenir et valoriser une production et une consommation alimentaires de qualité, de proximité et de saison, respectant la biodiversité et les écosystèmes et économes en énergie.
- ➔ **Biodiversité et territoires.** Lutter contre la disparition accélérée d'espèces animales et végétales, protéger et restaurer les écosystèmes.
- ➔ **Climat et Énergie.** Réduire la consommation d'énergie, notamment d'origine fossile émettrice de gaz à effet de serre, pour lutter contre les changements climatiques.
- ➔ **Littoral et milieux marins.** Préserver la vie et l'équilibre des écosystèmes maritimes.

MOYENS D'ACTION

- ➔ **Veille scientifique, prospective et propositions.** Suivre l'état de la planète, capter les idées positives, imaginer un futur viable et solidaire et les moyens d'y parvenir, pour informer le public sur les enjeux environnementaux, et construire nos propositions et programmes.
- ➔ **Lobbying d'intérêt général.** Sensibiliser les décideurs économiques et politiques, nationaux et internationaux et les acteurs clés, à l'intérêt de nos propositions afin qu'elles soient discutées et mises en œuvre.
- ➔ **Mobilisation citoyenne.** Sensibiliser le public, déclencher un changement fondamental des pratiques, et l'envie de passer à l'action, pour faire agir une masse critique de citoyens autour d'objectifs communs.
- ➔ **Soutien à l'action.** Soutenir des projets concrets mis en œuvre par des associations de terrain en France et à l'international.

CRÉER DES PASSERELLES PLUTÔT QUE DES FOSSÉS

La démarche de la Fondation Nicolas Hulot se caractérise par l'ouverture, le dialogue et la médiation avec, et entre, toutes les parties prenantes. Si le débat doit impérativement être largement ouvert à tous les points de vue et aux différents intérêts individuels ou collectifs, le passage à l'action doit dépasser et surmonter les clivages idéologiques et partisans. Seule la convergence des efforts de tous les acteurs permettra la mise en œuvre de solutions efficaces pour un monde viable et solidaire.

message DU PRÉSIDENT

«REDONNER DU SENS AU PROGRÈS»

L'année 2009 a été principalement marquée pour la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme par notre action sur la loi Grenelle 1, et sur la conférence internationale de Copenhague sur le climat. Nous avons également présenté notre démarche «Evolution : Chapitre 2», qui ouvre une nouvelle phase du développement de nos actions.

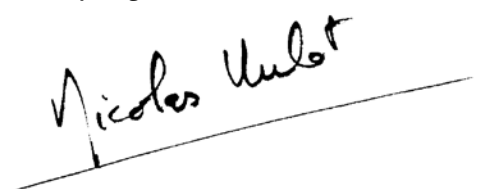
La Fondation a participé activement aux différents groupes de travail de préparation de loi Grenelle 1, et a milité pour qu'elle soit adoptée à l'unanimité par les parlementaires. Nous avons également participé aux travaux du Grenelle de la Mer. En 2010, nous serons particulièrement vigilants aux débats sur la loi Grenelle 2 qui doit traduire en actes concrets les recommandations du Grenelle, puis sur sa mise en œuvre.

La Conférence internationale sur le climat, à Copenhague, ne s'est malheureusement pas conclue par des engagements chiffrés des Etats. Cependant, le fait que pour la première fois dans l'histoire, 130 chefs d'Etat et de gouvernement se soient déplacés et aient consacré du temps à travailler sur les enjeux climatiques, est en soit un signe d'espoir. Ceci n'aurait pas été possible sans la formidable mobilisation du public dans le monde entier. C'est un autre signe encourageant pour l'avenir, car les responsables politiques et économiques n'agiront que sous la pression des électeurs et des consommateurs.

En 2009, le monde a été confronté à la convergence des crises. Crise financière, crise économique, crise écologique, crise alimentaire, crise sociale, crise culturelle, désormais se combinent et s'enchaînent. Pour sortir de ces crises, nous devons les traiter simultanément. L'économie ne doit plus être opposée à l'écologie, ou au social. Elles sont intimement liées.

Nous ne sortirons pas non plus de ces crises en traitant les symptômes et non les causes profondes. Nous vivons sur une planète merveilleuse, mais dont les ressources naturelles sont limitées. La vitesse d'épuisement de ces ressources et l'érosion de la biodiversité s'accroissent, mais nous nous refusons encore de l'admettre. Comme le disait Pascal «Nous courons sans souci vers le précipice, après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir». Nous devons apprendre à préserver et à partager ces ressources en changeant nos modèles économiques et nos modes de consommation. Il ne s'agit nullement de vivre moins bien, au contraire, il s'agit de vivre mieux, en ne nous accommodant pas du gâchis des uns côtoyant l'extrême dénuement des autres.

«Evolution : Chapitre 2» appelle à un changement de paradigme, à la construction d'une nouvelle étape dans l'évolution de l'humanité. Il s'agit d'imaginer des solutions nouvelles, pour un monde plus responsable des enjeux environnementaux, pour un monde plus solidaire. Solidaire entre toutes les formes de vie, solidaire entre le Nord et le Sud, solidaire avec les générations futures. Par ce nouveau positionnement, la Fondation souhaite apporter sa contribution au changement en profondeur des comportements de l'ensemble des acteurs : responsables politiques et économiques, collectivités et citoyens. Il s'agit, ensemble, de redonner du sens au progrès.

A handwritten signature in black ink, reading "Nicolas Hulot", written over a single horizontal line.

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS 2009



Le programme **Alimentation responsable** a été créé afin de poursuivre les actions de sensibilisation à une alimentation de qualité, de proximité et de saison, et de structurer nos propositions sur le sujet. Un guide de la restauration collective a été publié. La Fondation a continué son travail sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) au sein de l'association PAC 2013.

Le programme **Biodiversité et Territoires** a été notamment consacré au suivi des travaux du Grenelle sur la «Trame Verte et Bleue», à ceux de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les activités ont également porté sur la préparation de l'Année mondiale de la Biodiversité qui donnera lieu en 2010 à de nombreux événements.



Le programme **Littoral et milieux marins** a poursuivi ses actions avec le réseau Econavigation, constitué en association en fin d'année et avec l'Agence des Aires Marines Protégées avec laquelle une convention-cadre de partenariat a été conclue. Plusieurs manifestations publiques ont été organisées avec et autour de *Fleur de Lampaul*, le navire ambassadeur de la Fondation. L'année a également été consacrée à la participation active aux travaux du Grenelle de la Mer.

L'évolution des actions et la nécessité de rééquilibrer les moyens humains et budgétaires ont amené le Conseil d'Administration de la Fondation, à prendre la décision, fin 2009, d'arrêter l'exploitation du voilier *Fleur de Lampaul*. Le programme de préservation du littoral et du milieu marin se poursuit, mais sans son navire ambassadeur. Depuis l'acquisition en 2001 du voilier par la Fondation, nombreuses ont été les missions scientifiques, les actions de sensibilisation, de mobilisation et de médiation qui se sont déroulées à bord. La Fondation est soucieuse de trouver un repreneur en mesure d'assurer un projet solide pour l'avenir de *Fleur de Lampaul* et la poursuite de belles actions de cette gabare chargée d'histoire.

En juin 2009, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a lancé «**Évolution : Chapitre 2**», nouvelle étape dans le développement des actions de la Fondation visant à impulser un changement profond des comportements des acteurs politiques, économiques et des citoyens, et proposer des solutions prenant conjointement en compte les enjeux écologiques, économiques et sociaux.



L'activité **Veille, Prospective et Lobbying d'intérêt général** a été essentiellement centrée sur la participation aux travaux des comités opérationnels de suivi du Grenelle de l'Environnement, des lois Grenelle 1 et 2, au Grenelle de la Mer, à la contribution à diverses commissions, et aux propositions sur le grand emprunt.



Le programme **Climat-Energie** a été marqué par la préparation de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (Copenhague), les travaux sur la «contribution climat-énergie», qui a donné lieu à un sondage collaboratif original, et la participation au comité de pilotage des programmations pluriannuelles d'investissement dans les différents secteurs de l'énergie. En 2009 a été préparé avec l'Ademe, le «Coach Carbone», outil pratique pour accompagner les citoyens dans leur maîtrise de consommation d'énergie qui sera lancé à l'automne 2010.

Le programme de **Soutien aux actions de terrain** s'est concrétisé par l'aide apportée à près de 150 actions en France et à l'international. Le réseau des associations partenaires s'est organisé avec un renforcement de la recherche de mécénat dédié. La stratégie de soutien à la société civile des pays du Sud se développera en 2010 avec la création d'un fonds dédié.

Les relations avec la **Communauté de la Fondation** (850 000 personnes) se sont poursuivies : envoi de lettres d'information, 8 courriels d'actualité, refonte complète du site Internet, création d'un blog quotidien, développement des relations sur les réseaux sociaux, jeu Eco défi sur l'alimentation, lancement des «Climat'parties».



Communication : plus de 8 500 articles de presse ou émissions de TV/Radio ont diffusé les informations de, ou sur, la Fondation. A l'occasion du lancement du Chapitre 2 en juin 2009, la Fondation a changé son logo et son identité visuelle.

Le montant des dons et legs s'est élevé à 881 000 euros (+ 9,86% par rapport à 2008). Le nombre de donateurs continue à progresser pour atteindre 12 336 personnes (+ 6,75%).

6 nouveaux partenaires ont rejoint la Fondation : Alstom, Banques Populaires, d'Aucy, Duracell, Lesieur, Mégaman et **7 PME** : ADL Partner, Durieux, EBV, Itancia, Natura, Optireno et Sobac.

En 2010, année mondiale de la Biodiversité, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme fêtera ses 20 ans, ainsi que les 10 ans de son Comité de Veille Ecologique. Vingt années chargées d'histoire et d'étapes importantes dans la longue marche pour la protection de l'environnement. Partie de l'éducation à l'environnement, essentiellement auprès des scolaires, elle s'est ouverte au grand public avec le Défi pour la Terre, puis aux responsables politiques et économiques avec le Pacte écologique. Avec les autres associations elle a contribué à sortir l'écologie de son ghetto et à sensibiliser une très large majorité de citoyens et de décideurs.

Beaucoup reste encore à faire pour accélérer le passage de la prise de conscience à l'acte, au changement des comportements et des pratiques. C'est l'engagement de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme les prochaines années.



Cécile Ostria
Directrice générale de la Fondation
Nicolas Hulot

Cécile Ostria



1. évolution : chapitre 2

POUR UN MONDE VIABLE ET SOLIDAIRE

Modifier les comportements individuels et collectifs pour préserver notre planète, telle est la vocation, depuis près de 20 ans, de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Toutes ses actions sont guidées par la volonté de créer le dialogue entre les différents acteurs et de la convergence avec l'ensemble des parties prenantes de la société. Depuis 2005, ce sont ainsi plus de 850 000 personnes qui ont manifesté leur volonté d'agir avec la Fondation en participant à la campagne écocitoyenne du Défi pour la Terre ou en signant le Pacte écologique, qu'elle a proposé lors des élections présidentielles 2007.

Si les débats qui ont suivi, notamment dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, vont dans le bon sens, la Fondation Nicolas Hulot pense qu'il faut amplifier la démarche engagée vers la définition d'un autre modèle de société, compatible avec les capacités de régénération de la planète et reposant sur la nécessaire solidarité entre tous les êtres vivants. Un nouveau chapitre de l'histoire de notre évolution est à écrire. Pour apporter sa contribution, la Fondation a lancé en juin 2009 «EVOLUTION : CHAPITRE 2». Plus qu'une campagne, il s'agit d'une nouvelle dynamique qui va désormais orienter l'ensemble de sa démarche.

Être force de propositions, susciter la prise de conscience, mobiliser le plus grand nombre, exercer un lobbying d'intérêt général, soutenir et démultiplier des projets exemplaires... tels sont les moyens que la Fondation développe pour poursuivre son action. Son ambition : impulser une mutation profonde de nos sociétés dans une optique de justice sociale et de solidarité planétaire.

La correction de l'erreur est humaine

LE PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL N'EST PAS SEULEMENT UNE HISTOIRE DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE. C'EST UN PROBLÈME À TIROIRS. ET CES TIROIRS CONTIENNENT EN VRAC, LES QUESTIONS DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, DE L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE, DU DEVENIR SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE NOTRE CIVILISATION ET PLUS GÉNÉRALEMENT, DE LA SURVIE DE L'ESPÈCE HUMAINE. CES QUESTIONS, ON PEUT SE LES POSER DE DEUX FAÇONS. SOIT ON SE DEMANDE : COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ? SOIT ON SE DEMANDE : COMMENT FAIT-ON POUR EN SORTIR ? IL EST ÉVIDEMMENT BEAUCOUP PLUS FACILE DE RÉPONDRE À LA PREMIÈRE DE CES DEUX QUESTIONS. MAIS C'EST AUSSI BEAUCOUP MOINS CONSTRUCTIF. ALORS, COMMENT FAIT-ON POUR EN SORTIR ? PARCE QUE SI NOUS AVONS RÉUSSI À ENTRER DANS L'IMPASSE, NOUS AVONS TOUTES LES RAISONS DE PENSER, QUE NOUS REUSSIRONS À EN SORTIR. LES SOLUTIONS EXISTENT. D'ACCORD, ELLES NE SONT PAS FACILES À METTRE EN ŒUVRE. OUI, ELLES SUPPOSENT DE REVOIR TOTALEMENT NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE, NOS HABITUDES DE CONSOMMATION, NOTRE SYSTÈME DE VALEURS, NOTRE LIEN AVEC LA NATURE. CELA NE VEUT PAS DIRE, VIVRE MOINS BIEN. CELA VEUT SANS DOUTE DIRE : VIVRE AUTREMENT. CELA NE VEUT PAS DIRE CESSER D'ÉVOLUER. CELA VEUT SANS DOUTE DIRE : ÉVOLUER AUTREMENT. ÉVOLUER EN TENANT COMPTE DE NOS ERREURS. ÉVOLUER EN LES CORRIGEANT. ÉVOLUER EN ÉVITANT D'EN COMMETTRE D'AUTRES. ÉVOLUER ENSEMBLE. ÉVOLUER ENCORE. ÉVOLUER TOUJOURS. ÉVOLUER VRAIMENT.

ÉVOLUTION : CHAPITRE 2

WWW.FNH.ORG

FONDATION
Nicolas
Hulot
pour la nature
et l'homme

Une nouvelle étape dans l'évolution de l'homme : Devenir Humain

LES DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES PROPOSENT PLUSIEURS DÉFINITIONS DU MOT HUMANITÉ. EN VRAC ET EN RÉSUMÉ, LE MOT HUMANITÉ DÉSIGNERAIT À LA FOIS L'ESPÈCE HUMAINE, LA CIVILISATION HUMAINE, ET AUSSI UN SENTIMENT DE BIENVEILLANCE ENVERS AUTRUI... UNE BONTÉ, UNE TOLÉRANCE, UNE GÉNÉROSITÉ, UNE DOUCEUR QUI SÉRAIENT PROPRES, JUSTEMENT, À LA NATURE HUMAINE. ALORS DE DEUX CHOSSES L'UNE : SOIT LES ACADEMICIENS QUI RÉDIGENT LES DICTIONNAIRES SONT DES GENS CYNIQUES, SOIT ILS NE REGARDENT PAS CE QUI SE PASSE AUTOUR D'EUX. À MOINS QU'IL N'Y AIT UNE TROISIÈME HYPOTHÈSE : LES DICTIONNAIRES DISENT LA VÉRITÉ. APRÈS TOUT, C'EST MARQUÉ DEDANS : ÊTRE HUMAIN, CELA NE VEUT PAS SEULEMENT DIRE APPARTENIR À L'ESPÈCE HUMAINE. ÊTRE HUMAIN SIGNIFIE AUSSI ÊTRE CAPABLE DE DÉVELOPPER UNE CERTAINE SENSIBILITÉ AUX AUTRES, À CE QUI NOUS ENTOURE, À TOUS LES ÊTRES VIVANTS. CE QUI SUPPOSE DE PRENDRE LE TEMPS DE VOIR, D'ÉCOUTER, DE S'INTÉRESSER. DE PARTAGER ET DE COMPRENDRE LES PLAISIRS OU LES SOUFFRANCES DE NOTRE ENVIRONNEMENT. ET DE VOULOIR Y REMÉDIER. CETTE HUMANITÉ-LÀ, EST PEUT-ÊTRE CE QUI MANQUE LE PLUS À L'HOMME AUJOURD'HUI. LA SOLUTION AUX PROBLÈMES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX OU ÉCONOMIQUES, PASSE SANS DOUTE PAR UNE REFORME DES SYSTÈMES, ET LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX MODÈLES. MAIS POUR POUVOIR ACCOMPLIR DE TELS CHANGEMENTS, L'HOMME DEVRA D'ABORD RETROUVER L'HUMANITÉ QUI EST EN LUI. IL N'Y A QUE L'HUMANITÉ QUI PUISSE SAUVER L'HUMANITÉ.

ÉVOLUTION : CHAPITRE 2

WWW.FNH.ORG

FONDATION
Nicolas
Hulot
pour la nature
et l'homme

Ce n'est pas le début de la fin C'est la fin du début

UNE CHOSE EST SÛRE : UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE EST EN TRAIN DE SE TOURNER. NOUS VOICI CONFRONTÉS À UNE SITUATION INÉDITE DANS LA MÉMOIRE DE NOTRE CIVILISATION : UNE DESTRUCTION MAJEURE DE NOTRE ENVIRONNEMENT DOUBLÉE D'UNE CRISE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE MONDIALE. IL NE S'AGIT PLUS DE DÉNONCER OU DE SONNER L'ALARME, C'EST DÉJÀ FAIT. AUJOURD'HUI LES DÉGÂTS S'IMPOSENT D'EUX-MÊMES. IMPOSSIBLE DE NE PAS LES VOIR. ALORS OUI, UNE PAGE SE TOURNE. LE TOUT EST DE SAVOIR SI CE SERA LA DERNIÈRE. MAIS AU FOND, PENSONS-NOUS VRAIMENT QUE CELA PUISSE SE FINIR COMME ÇA : ILS CONSOMMERONT TELLEMENT, ACHETERONT TELLEMENT, FIRENT TELLEMENT DE DÉCHETS, BRÛLERONT TELLEMENT DE CARBURANT, EMPRUNTERONT TELLEMENT D'ARGENT ET POLLUERONT TELLEMENT, QU'ILS FINIRONT PAR NE PLUS RIEN AVOIR ET PAR DISPARAÎTRE. PENSONS-NOUS VRAIMENT QU'IL EXISTE PARMI NOUS, PARMI NOS POLITIQUES, NOS DÉCIDEURS, PARMI NOS INDUSTRIELS, DES GENS QUI VOUDRAIENT ÊTRE LES PERSONNAGES D'UN LIVRE QUI SE TERMINERAIT DE CETTE FAÇON LÀ ? ALORS OUI, UNE CHOSE EST SÛRE : SI UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE SE TOURNE, CE N'EST PAS LA FIN DU LIVRE. CE N'EST PAS LA FIN DE TOUT. C'EST SÛREMENT LA FIN D'UN SYSTÈME. MAIS C'EST AUSSI SÛREMENT LE DÉBUT D'UN AUTRE. UNE CHANCE. UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ POUR APPRENDRE À VIVRE AUTREMENT, CHANGER LES MENTALITÉS, LES COMPORTEMENTS, DÉFINIR LES RÈGLES D'UN NOUVEL ELAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, FONDÉ SUR LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT. LES PREMIERS SIGNES DE CES CHANGEMENTS SONT DÉJÀ LÀ. POUR LES VOIR, IL SUFFIT DE TOURNER LA PAGE. ILS SONT SUR LA SUIVANTE.

ÉVOLUTION : CHAPITRE 2

WWW.FNH.ORG

FONDATION
Nicolas
Hulot
pour la nature
et l'homme

Si les pessimistes réfléchissaient un peu ils seraient optimistes

PESSIMISTES, OPTIMISTES... SI LA QUESTION EST DE SAVOIR QUI A TORT OU RAISON, LES MOMENTS QUE NOUS TRAVERSONS PEUVENT NOUS APPORTER QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE. CRISE ENVIRONNEMENTALE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, CRISE ALIMENTAIRE, CRISE ÉNERGÉTIQUE, CRISE CULTURELLE ET ÉTHIQUE... L'ALERTE EST DONNÉE. LE DIAGNOSTIC EST FAIT. LE BILAN SANS APPEL : IMPOSSIBLE DE CONTINUER COMME ÇA. NOUS VOICI DONC AU PIED DU MUR. TOUS ENSEMBLE. PESSIMISTES ET OPTIMISTES. LES PESSIMISTES PENSENT QUE C'EST FOUTU. QUE ÇA NE VA PAS ALLER EN S'ARRANGEANT, PARCE QU'IL FAUT ÊTRE LUCIDE : INUTILE D'ESSAYER DE CHANGER LES CHOSSES. LE MONDE EST POURRI ET L'HOMME EST PIRE. ALORS, SOYONS RÉALISTES, SI L'ON VEUT QUE LA SITUATION S'AMÉLIORE, ON NE PEUT PAS COMPTER SUR LES PESSIMISTES. L'AVENIR DOIT, S'IL EXISTE, APPARTENIR AUX OPTIMISTES. À CEUX QUI CROIENT À LA NATURE HUMAINE, À SES INCROYABLES RESSOURCES, À SES CAPACITÉS D'ADAPTATION, À SON INTELLIGENCE, À LA POSSIBILITÉ D'UN DESTIN HARMONIEUX AVEC TOUS LES ÊTRES VIVANTS. LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PESSIMISTES ET LES OPTIMISTES, APRÈS TOUT, C'EST PEUT-ÊTRE QUE LES PESSIMISTES N'ONT RIEN D'AUTRE À FAIRE QU'ATTENDRE QUE LA SITUATION SE DÉGRADE ET CONFIRME CE QU'ILS PENSENT TANDIS QUE LES OPTIMISTES, EUX, MULTIPLIENT LES INITIATIVES, LES FLANS, ET METTENT TOUT EN ŒUVRE POUR QUE L'AVENIR LEUR DONNE RAISON. VOILA POURQUOI CE SONT LES OPTIMISTES, QUI PEUVENT CHANGER LE MONDE. VOILA POURQUOI, PLUS NOUS SERONS NOMBREUX À ÊTRE OPTIMISTES, MIEUX CE SERA. VOILA POURQUOI LES PESSIMISTES DOIVENT SE CONVERTIR À L'OPTIMISME. S'ILS VEULENT ÊTRE ENCORE LÀ DEMAIN POUR S'APERCEVOIR QU'ILS AVAIENT TORT.

ÉVOLUTION : CHAPITRE 2

WWW.FNH.ORG

FONDATION
Nicolas
Hulot
pour la nature
et l'homme

2. VEILLE, PROSPECTIVE, PROPOSITIONS, LOBBYING D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les activités de Veille et de Prospective de la Fondation ont pour objectif d'analyser l'état de la planète, et d'imaginer des propositions constructives pour un monde viable et solidaire. Ces propositions sont portées par les actions de lobbying d'intérêt général auprès des décideurs politiques, économiques et sociaux pour qu'elles puissent être mises en œuvre. L'ensemble de ces activités est réalisé par l'équipe du Pôle Scientifique et Technique (PST) dans chacun de ses grands domaines thématiques (Agriculture et Alimentation, Biodiversité et Territoires, Climat et Energie, Protection du Littoral et des Océans), avec le concours des 26 experts du Comité de Veille Ecologique et du Comité Stratégique.

2.1. VEILLE ET PROSPECTIVE

En 2009, les activités de veille et de prospective se sont principalement inscrites dans le cadre du nouveau positionnement de la Fondation, «Évolution : Chapitre 2».

Axes de travail

La Fondation a travaillé avec le Comité de Veille Ecologique à dégager les grands axes de réflexion à approfondir afin de relier résolument les enjeux écologiques, sociaux, économiques et culturels. Ces réflexions ont abouti à la publication en juin 2009 d'un texte intitulé «Pour une refondation écologique et solidaire de notre société» présentant 5 pistes de réflexion :

→ Démocratie écologique

Réformer profondément nos institutions pour que le long terme soit pris en compte et pour que le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs de la société civile soient véritablement mis en œuvre.

→ Proposer de nouveaux indicateurs

Désacraliser le PIB (produit intérieur brut), adopter de nouveaux indicateurs qui reflètent mieux l'état du monde et de nos sociétés.

→ Basculer les régulations

Revisiter l'ensemble des outils de régulation publique (les normes, la fiscalité, la régulation des marchés) pour qu'ils encouragent les acteurs à économiser les ressources naturelles, voire à reconstituer certains stocks

PROSPECTIVE

5 axes de travail :

- Démocratie écologique
- Proposer de nouveaux indicateurs
- Basculer des régulations
- Réguler le commerce international
- Financer le long terme

ou à restaurer certains services écologiques.

→ Réguler le commerce international

Réguler le commerce mondial pour passer du libre-échange au juste échange.

→ Financer le long terme

Revoir les mécanismes de financements tant publics que privés afin d'être en mesure de financer le long terme.

Colloque «Vers une société sobre et désirable»

Un colloque a été organisé le 26 novembre 2009 à la Caisse des Dépôts et Consignations, pour soumettre ces axes de réflexion aux contributions critiques de différents experts extérieurs à la Fondation. Les travaux de ce colloque seront publiés en 2010 dans un ouvrage collectif aux Presses Universitaires de France.

Lancement de la collection «Développement durable et innovation institutionnelle»

La Fondation Nicolas Hulot s'est associée aux Presses Universitaires de France et à l'Université de Lausanne

(Unil) pour lancer la collection «Développement Durable et Innovation Institutionnelle». Cette collection, dirigée par Dominique Bourg, membre du Comité de Veille Ecologique et Alain Papaux de l'Unil, a pour objet d'explorer les solutions institutionnelles à mettre en œuvre pour répondre à la crise multiforme que nous traversons. Les deux premiers ouvrages de la collection sont sortis aux PUF en novembre 2009 :

- *Les Etats et le carbone*, par Patrick Criqui, Benoit Faraco, Alain Grandjean
- *La compensation carbone illusion ou solution ?* par Augustin Fragnière

2.2 LOBBYING D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Comité de suivi du Grenelle de l'Environnement

La Fondation est membre du Comité de suivi du Grenelle, instance de dialogue créée début 2008 entre le gouvernement et les quatre autres collèges (collectivités territoriales, patronat, syndicats et ONG). La Fondation a participé aux trois réunions organisées en 2009. Ce comité, informel à l'origine, est en phase d'institutionnalisation. Le gouvernement a consulté les membres du Comité de suivi sur le projet de décret créant le Comité national du développement durable et du Grenelle de l'Environnement. La Fondation a répondu à cette consultation par une

note écrite et a identifié un représentant officiel et un suppléant.

Grenelle de la Mer

La Fondation a participé aux travaux du Grenelle de la Mer (voir Programme Littoral et milieux marins).

Suivi des lois

La Fondation Nicolas Hulot exerce une activité de veille parlementaire en commun avec la Fédération France Nature Environnement, la Ligue Roc et la Ligue pour la Protection des Oiseaux. En 2009, ce collectif a suivi les deux lois Grenelle ainsi que le projet de loi organique sur la réforme du Conseil Economique, Social et Environnemental.

→ Loi de mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement dite «loi Grenelle 1»

La Fondation s'est mobilisée tout au long du processus d'examen en analysant les textes résultant des différentes lectures et en proposant aux parlementaires des amendements par des textes et des auditions. Sur l'ensemble du processus, la Fondation a porté avec ses partenaires 77 amendements dont 23 ont été adoptés en totalité ou partiellement. A l'issue du vote définitif, la Fondation a réalisé avec ses partenaires un dossier de presse d'analyse de la loi. Elle a appelé les parlementaires, par un communiqué de presse, à un vote unanime.

→ Loi portant engagement national pour l'environnement dite «loi Grenelle 2»

Déposé par le gouvernement au Sénat en janvier 2009, le projet de loi Grenelle 2 a été examiné en 1^{re} lecture au Sénat à partir de mai 2009.

Cette loi a pour objet de définir les modalités techniques de mise en œuvre de la majorité des grands chantiers du Grenelle décrits dans la loi 1. La Fondation a porté avec ses partenaires auprès des sénateurs 149 amendements. 51 ont été adoptés en totalité ou partiellement. La loi sera examinée par l'Assemblée en 2010.

→ Conseil Economique Social et Environnemental (CESE).

Déposé en août 2008, le projet de loi organique de réforme du CESE a pour objet de préciser le cadre de la réforme du Conseil prévue par la loi de modernisation des institutions du 23 juillet 2008. Si l'examen du projet à l'Assemblée nationale et au Sénat ne se déroulera qu'en 2010, la Fondation a procédé, en 2009, à une analyse du texte, à la rédaction d'amendements et commencé à rencontrer des parlementaires.

→ Projet de loi sur l'information environnementale et la démocratie écologique

Consultée par les services de la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, sur des propositions pour une loi sur l'information environnementale et la démocratie écologique, la Fondation a remis une note technique insistant notamment sur la nécessité de donner un statut clair et de renforcer les processus participatifs.

Dossiers thématiques

Au-delà du processus général du Grenelle de l'Environnement, la Fondation s'investit également dans le suivi de divers groupes de travail du gouvernement.

→ Plan de relance et le Grand emprunt

La Fondation a remis au gouvernement des propositions pour le plan de relance de l'économie.

Un membre du Comité stratégique de la Fondation a, par ailleurs, participé aux travaux de la Commission nationale du Grand emprunt et soumis des propositions.

→ La Stratégie nationale de développement durable (SNDD)

Fin 2009, la Fondation a été consultée par le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) pour donner un avis sur la Stratégie nationale de développement durable.

Elle a remis une note technique sur ce sujet insistant notamment sur la nécessité d'intégrer davantage la biodiversité et posant la question du statut de cette Stratégie nationale.

→ La Commission de concertation sur les indicateurs de développement durable

Lancée en septembre 2009, cette commission, pilotée par le MEEDDM, le CESE et le CNIS¹ avait pour objectif de définir les indicateurs phares accolés à la stratégie nationale de développement durable. La Fondation a participé à ces travaux. Elle s'est également associée à d'autres acteurs pour demander la poursuite de la concertation au-delà de la conférence nationale du 20 janvier 2010 dressant le bilan des réflexions.

→ Conseil paritaire de la publicité (CPP)

Depuis l'été 2008, la Fondation est membre du Conseil paritaire de la publicité (CPP), instance de l'Autorité de Régulation des Professionnels de la Publicité. En 2009, le représentant de la Fondation a piloté un groupe de travail sur la lutte contre la survalorisation de l'argument écologique dans la publicité ou «greenwashing». Ces travaux ont débouché sur la promulgation d'un avis en avril 2009.

→ Guide «L'Union européenne ça me regarde»

A l'aveille des élections de eurodéputés de 2009, la Fondation a proposé aux citoyens sur son site Internet, le guide *L'Union européenne ça me regarde !* Cette publication permet de découvrir très concrètement le rôle que joue l'Europe sur les questions environnementales affectant notre quotidien. En cela, elle a contribué, à sa manière, à éclairer les citoyens et à encourager chacun à voter en conscience.

Pour cette publication, la Fondation a reçu le Prix du Comité Economique et Social Européen pour la société civile.

→ Autres actions de lobbying auprès des pouvoirs publics

Les autres interventions auprès du gouvernement et/ou du Parlement sont présentées ci-après dans chacun des quatre programmes thématiques concernés.

1. Centre National de l'Information Statistique

LOBBYING D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Grenelle 1 : 77 amendements déposés, 23 adoptés
- Grenelle 2 : 149 amendements déposés, 51 adoptés
- Projet de réforme du Conseil Economique, Social et Environnemental
- Grand emprunt
- Indicateurs du développement durable
- Conseil de la Publicité

3. ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE

L'objectif du programme est de valoriser et de soutenir la production agricole, la pêche et la consommation alimentaire durables et solidaires, c'est-à-dire respectant et valorisant la biodiversité et les écosystèmes tout en répondant aux enjeux sociaux et culturels, et utilisant des moyens économes en énergie.

3.1 INTRODUCTION

Suite au lancement de l'opération des Fraises au Printemps fin 2008, la Fondation Nicolas Hulot a structuré son travail autour de l'alimentation au sein d'un programme thématique. Depuis 2009, le programme Alimentation durable et solidaire porte un message sur l'alimentation construit autour des trois règles d'or : **qualité, proximité et saisonnalité** (QPS).

3.2 VEILLE, PROSPECTIVE ET LOBBYING D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Contexte

Le contenu de nos assiettes est le résultat de modes de production agricole, de transformation et de distribution qui ne sont pas sans conséquences, positives ou négatives, sur l'environnement et les sociétés. Depuis des décennies, la politique agricole commune européenne (PAC) a structuré les systèmes agricoles, les échanges ainsi que la vie du monde rural. Elle a ainsi orienté les politiques alimentaires

nationales des pays européens mais aussi des pays du Sud.

Basée sur des modes de production intensifs en intrants et en énergie et de plus en plus extensifs en main d'œuvre, la PAC a donné une orientation claire à l'agriculture européenne. Si elle a permis d'atteindre la sécurité alimentaire, elle a en parallèle contribué à la dégradation des écosystèmes, au changement climatique, à l'effritement du tissu rural ainsi qu'à l'allongement des circuits de distribution des produits alimentaires et des flux d'énergie. Malgré des mesures compensatoires en direction du développement rural, la politique agricole commune reste déconnectée des écosystèmes et est donc de moins en moins légitime aux yeux des citoyens.

LOBBYING

- Réforme de la politique agricole commune
- Loi de modernisation agricole
- Rapprochement Agriculture et société
- Agriculture et biodiversité

Après avoir subi des ajustements lors de son « bilan de santé » en 2008, la PAC est l'objet de débats engagés autour de sa réforme, prévue en 2013.

Groupe de travail politique agricole commune

Depuis 2007, la Fondation Nicolas Hulot fait partie du Groupe PAC 2013, plateforme de la société civile, regroupant des organisations françaises agricoles, de solidarité internationale, de développement durable, de protection de l'environnement ainsi que des mouvements ruraux. Cette plateforme, devenue association loi 1901 en avril 2009, a pour objectif d'impliquer la société civile dans le débat sur l'avenir de la PAC. Le groupe PAC 2013 permet de coordonner et mutualiser nos actions avec les autres organisations pour être force de proposition sur les enjeux agricoles auxquels sont étroitement associés les enjeux environnementaux, sociaux, économiques, culturels. La Fondation Nicolas Hulot participe activement aux échanges, discussions, veille et propositions engagés par le groupe.

• www.pouruneautrepac.eu

La Fondation participe également à l'élaboration d'un livret pédagogique sur la PAC à l'attention des décideurs et des réseaux locaux d'acteurs, qui sera publié en 2010.

Séminaires MEEDDM – PAC 2013 – FNE sur la PAC

La Fondation a participé au cycle de séminaires sur les enjeux multiples de la PAC organisés conjointement par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM), le groupe PAC 2013 et France Nature Environnement à



l'attention des représentants associatifs et de ceux du ministère. Ces séminaires visaient à alimenter un dialogue et une concertation à la veille du débat sur la refondation de la PAC. Les experts de différents domaines et les parties prenantes ont pu construire des propositions relatives à la PAC post 2013.

Loi de modernisation agricole

A l'occasion du bilan de santé de la PAC en 2008, la Fondation Nicolas Hulot avait élaboré des propositions pour une PAC renouvelée. A la suite de cette étape et pour préparer la réforme de 2013, le gouvernement et les acteurs du monde agricole ont travaillé en 2009 sur un projet de loi de modernisation de l'agriculture. La Fondation Nicolas Hulot, en tant que partie prenante du débat sur l'agriculture, a participé aux groupes de travail thématiques «Alimentation» et «Agriculture durable, forêt et territoires», en portant les propositions élaborées conjointement avec le Groupe PAC 2013.

Rencontre des acteurs du monde agricole pour un rapprochement entre agriculture et société

Pour favoriser les discussions et les échanges entre acteurs de différents horizons (agriculture, environnement, organisations professionnelles, décideurs, société civile...) sur la PAC 2013, la Fondation Nicolas Hulot a initié ou entretenu en 2009, des rencontres avec différents acteurs : Passion Céréales, Coordination rurale, Sofiprotéol, l'assemblée permanente des Chambres d'agriculture...

Groupe de travail Agriculture & Biodiversité

La Fondation Nicolas Hulot a participé au groupe de travail présidé par l'UICN (Union internationale pour la Conservation de la Nature) et la Fédération des Parcs naturels régionaux sur la prise en compte de la biodiversité dans les signes labels de reconnaissance (AOC, agriculture biologique, marque Parcs, "labels" locaux types "L'éleveur et l'Oiseau"...) en matière de production agricole. Le travail de ce groupe, rassemblant, recherche organisations professionnelles, syndicats, société civile, ont eu pour objectif de faire un

état des lieux des cahiers des charges pour établir leur lien avec des pratiques respectueuses de la biodiversité.

Ce travail a fait l'objet d'un rapport et d'une synthèse : «Biodiversité & agriculture : Quelle prise en compte de la biodiversité dans les marques, labels et certifications de productions agricoles ?»

• www.uicn.fr/Biodiversite-Signes-de.html

3.3 VERS UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, DE PROXIMITÉ ET DE SAISON

Développement de l'opération des Fraises au Printemps

L'opération «des Fraises au Printemps», lancée fin 2008, a été poursuivie tout au long de l'année 2009. Les outils de communication : «Coach courses», poster illustré des fruits et légumes de saison, livret pédagogique, site Internet, ont permis de sensibiliser tout au long de l'année un nombre croissant de citoyens sur leurs choix en termes d'alimentation. De nouvelles recettes de pique-nique de saison et de recettes de la mer ont été proposées au public sur le site Internet. Nos chefs ambassadeurs (grands cuisiniers) et bloggeurs influents ont ainsi concocté des recettes à la fois originales et variées, qui permettent de faire mieux connaître et apprécier toute la biodiversité qui se cache derrière notre assiette.

Vers une alimentation durable avec Fleur de Lampaul

Au cours de sa campagne 2009, *Fleur de Lampaul*, voilier ambassadeur de

la Fondation Nicolas Hulot, a porté et valorisé les messages du programme Alimentation durable et solidaire.

Dans un premier temps, la Fondation Nicolas Hulot a souhaité renforcer la cohérence entre les messages portés en termes d'alimentation et la vie quotidienne à bord du bateau. Après avoir partagé les composantes d'une alimentation de qualité, de proximité et de saison avec l'ensemble de l'équipage, la Fondation Nicolas Hulot a préparé toutes les escales prévues durant l'été. L'objectif de ce défi était que l'équipage et leurs invités puissent se nourrir de produits locaux, de qualité et de saisons à chacune de leurs étapes, démarche souvent difficile pour un voilier itinérant ! Une liste des producteurs locaux en vente directe, ainsi que des marchés présents sur les côtes bretonnes, a été réalisée pour permettre à l'équipage d'organiser son approvisionnement.

Deux escales de *Fleur de Lampaul* ont spécialement été dédiées à la thématique alimentation, afin de sensibiliser le grand public sur ses choix alimentaires :

➡ **le 10 juin à Lorient** : l'escale a également permis, au-delà du public, aux associations locales présentes de mieux se connaître et d'échanger. Jean Montagard, chef ambassadeur, a proposé des recettes des produits de la mer respectueuses des ressources et de la biodiversité.

➡ **Du 14 au 18 octobre à Nantes, en collaboration avec la municipalité** : associations et producteurs locaux étaient présents pour parler des enjeux d'une alimentation responsable.





Des chefs nantais de l'association *Les Toqués du Goût*, ont également offert au public des recettes locales et de saison dans la cuisine de *Fleur de Lampaul*. Près de 300 enfants, du mercredi au vendredi, puis environ 1000 personnes durant le week-end sont venus visiter le village d'exposants et notre voilier ambassadeur.

3.4 VERS UNE RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE

En parallèle des actions menées à l'attention des citoyens, la Fondation Nicolas Hulot a abordé en 2009 les aspects collectifs des enjeux liés à l'alimentation en travaillant sur la restauration collective.

Réalisation d'études préalables

La Fondation Nicolas Hulot a réalisé une étude sur le lien entre biodiversité et entreprise, lien abordé par la restauration collective. L'objet de l'étude était en effet de voir comment les entreprises peuvent agir en faveur de la biodiversité via les repas servis aux collaborateurs.

Au cours de l'année, la Fondation Nicolas Hulot a participé au groupe de travail lancé par l'Association des Maires de France sur les circuits alimentaires locaux et la restauration collective. L'objectif de ce groupe, réunissant les mairies ainsi que les acteurs nationaux pertinents (FNAB, FNCIVAM, Chambres d'agriculture...) est de proposer aux élus une boîte à outils leur permettant de mettre en place des projets de restauration collective de qualité, de proximité et de saison.

Guide de la Restauration Collective Responsable

Fort de ce travail et de ces échanges, et en collaboration avec la Fédération nationale des CIVAM (Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), la Fondation Nicolas Hulot a réalisé un guide de la Restauration Collective Responsable à l'attention des collectivités territoriales et des entreprises. Ce guide, à base de fiches, amené à évoluer au cours des années, propose une vision globale et illustrée par des exemples, d'un projet de restauration collective responsable. Ont collaboré, les groupes CIVAM locaux travaillant depuis de nombreuses années sur la thématique.

Ce document, imprimé à 2500 exemplaires, a été présenté le 17 novembre 2009 à l'occasion du 92^e Congrès des Maires de France lors d'une matinée dédiée à la thématique. Près de 400 exemplaires du guide y ont été diffusés.

Outre sa version papier, le guide est disponible en version téléchargeable sur les sites Internet de la Fondation Nicolas Hulot et de la FNCIVAM. Il a été diffusé auprès des réseaux des deux structures qui elles-mêmes relaient le message.



Projet PICRI : indicateurs de biodiversité alimentaire

En collaboration avec Agrocampus Ouest, la Fondation Nicolas Hulot a conçu un projet dans le cadre de l'appel à projets de «partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation» (projet PICRI). Pour ce projet la Fondation a reçu un soutien de trois ans de la Région Ile-de-France. Il a pour objectif d'élaborer en partenariat avec des restaurations collectives pilotes, un ensemble d'outils pour accompagner le changement des pratiques et aider à la décision vers des systèmes alimentaires écologiques et territorialisés. Le projet vise à développer un jeu d'indicateurs pour appréhender la «Biodiversité dans l'assiette» ainsi qu'une plate-forme Internet interactive pour permettre à la fois l'utilisation large des outils d'aide au changement et leur amélioration progressive par une collaboration entre usagers et chercheurs. Le travail débutera en 2010.

3.5 PROJET DE PUBLICATION SUR L'AGRICULTURE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le même esprit que pour la publication dédiée aux agrocarburants (2008), la Fondation et le Réseau Action Climat – France ont souhaité aborder le lien entre agriculture et changement climatique : état des lieux des émissions agricoles, des impacts respectifs et des opportunités, incertitudes persistantes et leviers techniques et politiques éventuels. L'année 2009 a été consacrée à l'analyse de ces questions complexes avec les acteurs concernés (INRA, ADEME...) pour préparer une publication en 2010.

4. Biodiversité & Territoires

L'objectif du programme Biodiversité et Territoires est de contribuer à réintégrer la biodiversité au cœur des enjeux et des décisions des politiques, des entreprises et du grand public à travers une réelle compréhension de ses fonctions et des services rendus. Il s'agit en particulier de construire la durabilité de l'interaction territoire/économie/nature et d'offrir un premier cadre de méthode et d'outils pour aider la société à changer la trajectoire du modèle économique, social et culturel.

4.1 VEILLE, PROSPECTIVE ET LOBBYING D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Suivi du Grenelle

En 2008, à l'issue du Grenelle de l'Environnement, un Comité opérationnel (COMOP) a été créé pour travailler sur la définition et la mise en œuvre de la Trame verte et bleue (TVB). La Fondation Nicolas Hulot a participé aux réunions de ce COMOP afin de faire aboutir l'élaboration de 3 guides méthodologiques. Aujourd'hui, la FNH est attentive sur le projet de loi Grenelle 2 qui définit les conditions de mise en œuvre de la TVB : outils de planification, prise en compte dans les documents d'urbanisme...

Convention sur l'hydro-électricité

Dans le cadre du suivi du Grenelle, la FNH a travaillé avec les autres ONG, les élus et les hydro-électriciens sur un projet de convention sur l'hydro-électricité destiné à concilier protection des cours d'eaux et usage de cette énergie renouvelable. Ce projet devrait aboutir en 2010.

Table ronde chasse

La Fondation a participé aux travaux de la table ronde chasse. En dépit de fortes tensions entre des ONG nationales et les organisations de chasse, la table ronde a débouché sur un accord national concernant les dates d'ouverture et de fermeture de saisons de chasse d'un certain nombre d'espèces pour stopper les contentieux juridiques en cours depuis plus de 20 ans. Un dialogue commun sur une meilleure gestion des territoires et des écosystèmes devrait pouvoir enfin s'engager en France.

Comité Biodiversité du Sénat

La FNH a participé au Comité Biodiversité du Sénat, dont l'objectif est de sensibiliser et de mobiliser les sénateurs sur les enjeux socio-économiques de la biodiversité et les nouveaux concepts au sein d'une association réunissant les cinq collèges du Grenelle de l'Environnement.

4.2 PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL ET COMITÉS DE RÉFLEXION

UICN (Union internationale pour la Conservation de la Nature)

➔ Biodiversité-entreprises

Initié à l'automne 2009, ce groupe a pour objectif d'élaborer un langage commun aux ONG et aux entreprises sur la question de la Biodiversité.

➔ Parc zones humides

La FNH a participé à ce groupe de travail mis en place pour réfléchir à la sélection de sites potentiels pour la création de nouveaux parcs nationaux français, notamment en zones humides. Trois sites ont été retenus : Marais de Brouage-Seudre et estuaire de la Charente (17), Val d'Allier (03), Haute vallée du Doubs (25).

➔ Éducation et communication

Les travaux de cette commission, dont la directrice générale de la FNH assure la présidence, ont permis la préparation d'une initiative commune aux ONG visant à sensibiliser le grand public à la nécessité de préserver la biodiversité, à l'occasion de l'année mondiale de la Biodiversité - 2010.

• www.labiodiversitécestmanature.org

Fondation de Recherche sur la Biodiversité (FRB)

La FNH participe au Conseil d'Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et assure la suppléance de la délégation des ONG au Conseil d'Administration. Quatre réunions ont réuni des représentants de tous les collèges du Comité d'Orientation et permis d'élaborer un document de travail portant des propositions concrètes auprès de la direction de la FRB et de son conseil scientifique.

Centre d'analyse stratégique

Les experts de la Fondation ont participé à la rédaction d'un rapport sur «La valeur de la biodiversité et ses services écosystémiques» du Centre d'analyse stratégique (CAS). Le rapport pose le débat sur la pertinence d'une valeur de référence ou d'un «prix» donné à la biodiversité, le débat sur la prise en compte du coût de maintenance ou de restauration des écosystèmes dans les études préalables aux travaux, la nécessité d'une instance de régulation indépendante s'agissant de statuer sur toute démarche de valorisation ou de compensation.

Plateforme d'échange Caisse des Dépôts et Consignations Biodiversité

Suite au lancement en 2008, de cette plateforme pour la définition du nouvel outil «compensation» à destination de tout aménageur, un groupe de travail informel a été constitué avec les principales associations environnementales nationales ainsi que des entreprises et des gestionnaires des grands réseaux d'espaces protégés. La Fondation a participé à ces travaux.



4.3 SOUTIEN À DES PROJETS DE SENSIBILISATION ET DE MOBILISATION

Plateforme d'écovoltariat

Un des projets du programme Biodiversité 2009 avait pour objectif de développer l'écovoltariat en lançant une plateforme Internet qui coordonnera les initiatives pour la protection et la restauration de la nature ainsi que la protection et la valorisation des espèces et habitats naturels.

Un nombre de plus en plus important de personnes souhaite en effet s'engager, de manière désintéressée, dans une action organisée au service de la société et/ou de la planète.

Les grands réseaux de protection de l'environnement et gestionnaires d'espaces naturels ou de plus petites associations offrent des actions d'écovoltariat qui demandent à être aujourd'hui mises en cohérence et coordonnées pour une meilleure efficacité.

Ce projet de plateforme Internet est le fruit d'une réflexion menée par la Fondation Nicolas Hulot en collaboration avec l'association A Pas de Loup. Il sera lancé au second trimestre 2010.

Observatoire de la Nature

La Fondation soutient des programmes d'observation, reposant sur des acteurs associatifs qui permettent une forte implication du grand public, contribuent à recréer un lien fort entre chaque individu et la nature qui l'entoure et un suivi de l'état de santé de la biodiversité.

L'Observatoire des Papillons des Jardins porté par l'association Noé Conservation et le Muséum national d'Histoire naturelle a mobilisé à nouveau le grand public (3700 jardins suivis), et permet un suivi pertinent des populations de papillons sur le long terme.

Afin d'ancrer territorialement l'Observatoire, les outils des «Relais» ont été créés en 2009, kit d'outils d'animation et de sensibilisation sur les papillons, l'Observatoire et le jardinage écologique, proposé aux associations et aux collectivités locales.

Baromètre de la Nature

La FNH a rejoint en 2009 l'initiative de Terre Sauvage (Baromètre de la Nature) qui vise à dresser un état de la Nature avec un certain nombre d'indicateurs issus de différentes politiques publiques en lien avec la Biodiversité.

• www.terre-sauvage.com/les-evenements/barometre-de-la-nature-2009

Exposition «Biodiversité, nos vies sont liées»

La FNH a soutenu l'exposition «Biodiversité, nos vies sont liées» de l'association Noé Conservation qui illustre les liens de l'homme avec la biodiversité. L'exposition a été présentée dans toute la France.

L'Homme et la Biosphère

Dans le cadre de son programme de soutien, la FNH a financé la réalisation par le MAB (Man and Biosphere) d'un site Internet pédagogique sur la biodiversité dans les réserves de biosphère.

4.4 SOUTIEN À DES PROJETS D'EXPERIMENTATION

Trame Verte et Bleue

L'objectif est d'assurer la viabilité des écosystèmes et des services écologiques. Avec la mise en place d'une «Trame verte et bleue» organisant des chemins de la vie partout dans les territoires pour permettre aux espèces de se déplacer selon les changements de leurs milieux. Il s'agit de relier la «biodiversité remarquable» (présente dans les parcs nationaux par exemple) et la «biodiversité ordinaire» (celle des villes et des campagnes). Pour faire de l'aménagement du territoire un des instruments de la diversification de la vie et non de sa destruction. Ce projet s'est traduit s'est traduit au-delà des travaux menés au sein du Grenelle de l'Environnement par des soutiens de projets régionaux.

➔ Projet de la réserve naturelle de Chérine dans la région de la Brenne avec la reconnaissance d'une plateforme d'expertise en ingénierie écologique.

• www.cherine.reserves-naturelles.org

➔ Projet «nichoirs dans la plaine» travail d'éducation et de mobilisation autour de la gouvernance des paysages et des services écologiques (Chizé, Deux-Sèvres).

• www.desnichoirsdanslaplaine.fr

Formation outre-mer

La FNH a participé à la mise en œuvre de formations destinées au renforcement des compétences et des moyens des gestionnaires des espaces naturels en outre-mer en soutenant la plateforme Terres et Mers ultra-marines (Te Meum).

• <http://outremer.espaces-naturels.fr>

5. Climat-énergie

Le Programme Climat-Energie a pour objectif de participer à l'accès pour tous à une société moins dépendante des énergies, plus sobre et moins émettrice de gaz à effet de serre. Il s'articule autour des activités de mobilisation des citoyens, du suivi des politiques française, européennes et internationales en matière de lutte contre le changement climatique, et en actions de prospective. Conformément aux recommandations du GIEC, ce programme vise à accompagner la société vers une mutation de ses systèmes énergétiques afin de parvenir à une division par 2 des émissions mondiales de GES d'ici 2050, ce qui correspond à une division par 4 des émissions de GES pour la France.

5.1 VEILLE, PROSPECTIVE ET LOBBYING D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

«Taxe carbone»

Lors du Grenelle de l'Environnement, le président Nicolas Sarkozy avait annoncé le lancement d'une réflexion sur l'opportunité de mettre en place en France une contribution climat-énergie, en ligne avec la proposition du Pacte écologique.

➔ En avril 2009, la FNH a lancé un grand sondage collaboratif sur Internet, auquel ont participé près de 30 000 français. Son objectif était d'une part, d'informer les français sur la taxe carbone, et d'autre part, de recueillir leur avis sur cette mesure. Sur les 15 000 questionnaires remplis, les participants se déclaraient plutôt favorables au principe de la taxe carbone, surtout dans le cadre de la proposition de la FNH, qui avançait la création d'un chèque vert pour compenser le coût de la taxe, notamment pour les ménages les plus démunis.

➔ Au printemps 2009, le président Nicolas Sarkozy a annoncé, d'une part, la suppression de la taxe professionnelle, et d'autre part, le lancement d'une étude sur la taxe carbone.

En juin, Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat à l'Environnement et Christine Lagarde ministre de l'Economie et des Finances, ont confié à Michel Rocard le soin d'organiser une conférence d'experts sur la taxe carbone, puis de préparer un rapport. Alain Grandjean, membre du comité stratégique de la FNH a été invité à présenter sa proposition de taxe carbone à la tribune de la conférence d'experts. Il a ensuite été rejoint par Nicolas Hulot pour participer à la réunion de conclusion de ce rapport.

Le 17 septembre, le président de la République a annoncé officiellement la mise en place de la taxe carbone, et choisi de suivre les propositions de la FNH sur la redistribution du produit de la taxe aux Français. La loi de finance votée en 2009 par le Parlement prévoyait la mise en place de la taxe en janvier 2010.

Le 29 décembre, le Conseil constitutionnel, saisi par des parlementaires a rejeté le texte de loi. Dans leur décision les juges constitutionnels ne remettent pas en cause le principe de la taxe, mais ses modalités. Ils estiment qu'elles créaient trop d'exemptions et donc une inégalité face à l'impôt. Le gouvernement avait aussitôt annoncé qu'un nouveau dispositif serait présenté pour une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2010².

2 En fait, le gouvernement a renoncé à la taxe après les élections régionales, et demande une taxe carbone aux frontières de l'Europe.

Lois Grenelle 1 et 2

(cf. page 10)

Autres interventions

➔ La FNH a participé aux travaux du comité de pilotage de l'exercice des programmations pluriannuelles d'investissement dans les secteurs de l'électricité, du gaz et de la production de chaleur. Ces réunions organisées par le ministère de l'Environnement s'inscrivaient dans la suite du Grenelle de l'Environnement, et avaient pour objectif de préciser la stratégie énergétique de la France à l'horizon 2020. Dans ce cadre, la FNH a soutenu l'adoption d'une politique ambitieuse d'efficacité énergétique, et a aussi été auditionnée par la Commission Champsaur, travaillant sur la question des tarifs de l'électricité.

➔ Dans le cadre de la gestion politique de la crise économique, la FNH est intervenue à plusieurs reprises auprès du gouvernement français pour faire des propositions sur la relance et l'utilisation du grand emprunt, en soutenant l'adoption d'un plan de transition énergétique.

5.2 CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (COPENHAGUE)

Participation aux négociations internationales

➔ La Fondation Nicolas Hulot a le statut d'observateur auprès de la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique. A ce titre, elle participe à l'ensemble des négociations internationales, et fait part de ses positions auprès des décideurs. L'année 2009 était

Taxe Carbone

Les actions de la Fondation

- Sondage collaboratif (avril 2009)
- Contribution écrite à la Conférence d'Experts (juin 2009)
- Table ronde Presse : les Enjeux de la taxe carbone (juillet 2009)
- Participation à la Conférence d'Experts (juillet 2009)
- Publication et envoi d'un dossier d'information pour les parlementaires (octobre 2009)
- Suivi de la loi de finances et propositions d'amendements (octobre-novembre 2009)

COPENHAGUE

Les actions de la Fondation

- Participation aux 4 sessions de négociations internationales
- Participation à l'Atelier de Tunis du réseau Climat Développement (mai 2009)
- Publications de pages dédiées à Copenhague sur www.fnh.org (septembre 2009)
- Suivi des négociations sur le blog FNH
- Publication du document du réseau Climat Développement (octobre 2009)
- Participation au Collectif Ultimatum Climatique.
- Lancement des Climat'parties (octobre 2009)
- Publication d'un exemple de ménage ayant «réussi» Copenhague (novembre 2009)
- Participation à la Conférence de Copenhague, et suivi en direct par des vidéos.



LES CLIMAT'PARTY

tout particulièrement importante, dans la mesure où la conférence de Copenhague de décembre 2009 était une étape cruciale dans la préparation de l'après-Kyoto.

➔ La FNH a participé à 4 sessions de négociations en 2009 (Bonn, Bangkok et Barcelone), pour préparer Copenhague. Pendant ces sessions, la FNH est intervenue auprès des décideurs politiques, français et européens pour essayer de faire émerger un accord ambitieux et équitable à Copenhague. Pendant la durée de la conférence, la FNH a été représentée par 4 personnes de l'équipe (dont Nicolas Hulot). Elle a régulièrement rencontré le gouvernement français et l'équipe de négociation pour faire part de ses recommandations et positions.

Réseau Climat Développement

Dans le cadre de la préparation de Copenhague, la FNH a également poursuivi ses actions auprès du réseau Climat Développement, qui réunit des ONG africaines et européennes avec pour objet de mutualiser les compétences et de mettre au cœur des négociations internationales les questions de développement économique et social, notamment en Afrique.

La FNH a ainsi participé à l'ensemble des activités du réseau, piloté par le Réseau Action Climat France et ENDA (Environnement et développement du tiers monde) : atelier de renforcement des capacités à Tunis (mai 2009), publication pour Copenhague (octobre 2009), valorisation des positions du réseau (pendant les sessions de négociations).

Campagne «Ultimatum climatique»

La Fondation Nicolas Hulot a participé dès son lancement à une grande campagne de mobilisation du public avec 10 autres ONG françaises (environnement, développement et solidarité, droits humains) avant Copenhague. La campagne «Ultimatum Climatique» demandait au gouvernement français de prendre une position ambitieuse à Copenhague, en s'engageant sur la voie d'une réduction forte des émissions de GES des pays industrialisés, et à apporter un soutien financier et technologique approprié aux pays du Sud. La campagne a recueilli plus de 570 000 signataires.

L'information du public

Parce que Copenhague ne concerne pas que les décideurs politiques et économiques, la FNH a mis en place une série d'outils permettant au grand public de s'appropriier les enjeux des négociations internationales. Le site Internet www.fnh.org disposait d'une rubrique «Copenhague ça me regarde», et le blog était quotidiennement alimenté de Posts permettant de suivre l'avancée des négociations, par ailleurs relayé dans de nombreux sites, dont celui du Comité 21. En parallèle, la FNH a été invitée par le Nouvel Observateur à réaliser un blog pendant la session de négociations.

Climat'party

La FNH a proposé au public une initiative complémentaire : les «Climat'party», qui permettent aux membres de la Communauté FNH d'organiser leur propre événement autour du climat, avec leurs proches, leurs familles, leurs voisins. Un travail sur les scénarios énergétiques proposera, sous forme

d'un livret illustré, l'exemple d'une famille de 4 personnes ayant réussi entre 2010 et 2020, à réduire fortement ses émissions de GES. Ce livret sera publié en 2010.

5.3 PUBLICATION

Dans le prolongement de l'opération Défi pour la Terre, la FNH a publié, en partenariat avec l'ADEME, un guide de conseils pour le grand public : «Maîtrisons l'énergie en faisant le plein d'économie».



5.4 PRÉPARATION DE 2010

➔ «Coach carbone» :

Les équipes de la FNH et de l'ADEME travaillent au développement d'un outil en ligne qui permettra à chacun de faire un bilan et de piloter sur mesure ses consommations d'énergie.

➔ Scénarios énergétiques

La FNH a lancé en partenariat avec des réseaux d'experts un travail prospectif sur l'avenir énergétique de la France et de l'Europe dans un contexte global. Ce travail devrait conduire à la publication d'un premier rapport dans le courant de l'année 2010.

➔ Innovations bancaires

Un travail est en cours sur le financement par le secteur privé de la transition énergétique et climatique. Cet axe est appelé à devenir un élément central de la réflexion de la FNH dans les années à venir, avec notamment un volet sur les enjeux de précarité énergétique.

6. GESTION DURABLE DU LITTORAL ET DES MILIEUX MARINS

Le programme Gestion durable du littoral et des milieux marins a pour objectif de sensibiliser et éduquer le grand public et les utilisateurs du littoral et de la mer, à la protection de la biodiversité marine. Les littoraux et les milieux marins souffrent notamment de l'impact des aménagements côtiers, des pollutions issues des usagers de la mer, des rejets des fleuves, des déjections des eaux usées, des déchets de toute nature, et de l'appauvrissement des ressources halieutiques. Ces pollutions affectent notamment les espèces animales et portent atteinte à la biodiversité mais elles touchent également l'homme, dernier maillon de la chaîne alimentaire.

6.1 VEILLE, PROSPECTIVE ET LOBBYING D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Grenelle de la Mer

Lancé en février 2009 par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable, et de l'Aménagement du territoire, le Grenelle de la Mer a pour objectif de compléter les engagements du Grenelle de l'Environnement pour les enjeux qui concernent la mer et le littoral ainsi que leur contribution au développement d'activités durables. Il permettra également de définir la stratégie nationale de la mer et du littoral en identifiant des objectifs et une série d'engagements précis, quantifiés et partagés.

GRENNELLE DE LA MER

- 600 propositions
- 139 engagements retenus
- création d'un ministère de la Mer
- objectif de 20% du territoire maritime en aires marines protégées en 2012.

Contribution active de la FNH

Les experts de la Fondation Nicolas Hulot et de son Comité de Veille Ecologique ont participé pendant 4 mois aux groupes de travail du Grenelle de la Mer.

Parallèlement, la Fondation a mis en place un travail de coordination avec plusieurs ONG spécialistes du milieu marin (Bloom, Greenpeace, Robin des Bois, UICN, WWF). Cette plateforme d'ONG a édité un document de

plaidoyer en lien avec les enjeux identifiés dans les 4 groupes de travail du Grenelle de la Mer.

La Fondation a également publié *Le Pacte marin pour une pêche durable*, analyse des enjeux liés à la pêche, ainsi qu'un ensemble de recommandations pour une pêche durable.

Des résultats très positifs

Le bilan tiré est particulièrement positif avec des engagements structurants pour la protection de la mer et du littoral et l'intégration de critères écologiques et sociaux dans de nombreux domaines. Le Grenelle de la Mer a dessiné les éléments d'une nouvelle politique maritime intégrée pour la France.

Au final plus de 600 propositions ont été soumises à la consultation du public et négociées à la table ronde finale en juillet 2009. Sur ces 600 propositions, 138 engagements ont été retenus par consensus entre les participants. Ils figurent dans le Livre bleu des engagements du Grenelle de la Mer qui devrait être la feuille de route de la future stratégie nationale «mer et littoral» de la France.

La FNH a participé à plusieurs Comités opérationnels de suivi du Grenelle de la Mer notamment sur la question du droit d'usage des mers et des financements, de l'aménagement et des études d'impact, des ports marchands et navires du futur, des aires marines protégées, de la pêche.

Les aires marines protégées – une nouvelle ambition pour la France

Avant 2009, il y avait moins de 0,5% du domaine maritime français protégé. La FNH aux côtés d'un ensemble d'ONG a œuvré pour porter des objectifs ambitieux dans les engagements du Grenelle de la Mer. Ainsi le consensus a retenu de mettre en place un réseau d'aires marines protégées de 10% d'ici 2012 (1,1 million de km²) et de 20% d'ici 2020.

La Fondation Nicolas Hulot va continuer d'accompagner le développement d'un réseau français et international d'aires marines protégées (AMP) :

➡ d'une part, en participant activement au Comité Opérationnel «Aires marines protégées» du Grenelle de la Mer où se décident les conditions de mise en œuvre d'un réseau d'AMP bien géré, cohérent et représentatif,

➡ d'autre part, en travaillant avec l'Agence des Aires Marines Protégées (identification de sites, identification des enjeux, mise en place d'un soutien des acteurs locaux) pour faire des propositions concrètes au sein du Grenelle de la Mer.

Actions européennes pour une pêche durable

Pour lutter contre la surexploitation et l'épuisement des ressources halieutiques, la FNH souhaite agir dans un contexte européen et travailler dans le cadre de la révision de la politique commune de la pêche qui se traduira



par un nouveau cadre réglementaire communautaire en 2012.

La Fondation intervient au sein de la plateforme inter ONG qui réunit : Bloom, Collectif Bar Européen, FNH, Greenpeace, Océans 2012, Planète Mer, WWF. L'objectif est de faire des propositions concrètes pour de nouveaux modèles de pêches durables.

Afin de préparer la position que la France défendra lors des discussions sur la réforme de la politique commune de pêche, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche a organisé en octobre 2009 les «Assises de la pêche». Des groupes de travail se sont réunis, auxquels a participé la Fondation Nicolas Hulot avec la plateforme inter ONG. Des débats régionaux ont eu lieu d'octobre à novembre, suivis d'une consultation publique par Internet.

Fin novembre, une synthèse des débats et réflexions a fait naître le «Memorandum français relatif à la réforme de la politique commune de la pêche» qui propose 10 axes stratégiques.

6.2 QUATRE PROGRAMMES D'ACTION

Lancés début 2009, dans la continuité du programme Mer Vivante qui s'est déroulé de 2006 à 2008, ces quatre programmes d'action ont pour objectif de contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, des élus au grand public en passant par les professionnels de la mer.

Sur les traces du requin-pèlerin

Ce programme s'inscrit dans la convention-cadre signée par l'Agence des Aires Marines Protégées (AMP) et la FNH, avec pour objectif l'acquisition de données, la diffusion des connaissances, la mobilisation d'acteurs, la médiation, la facilitation et enfin la communication pour la protection du milieu marin en général et de la biodiversité en particulier.

La Fondation Nicolas Hulot et l'Agence des Aires Marines Protégées ont décidé de se rapprocher de APECS (Association pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens), de scientifiques de la Fondation Malpelo (Colombie), d'agents du Parc marin d'Iroise et de The Manx Wildlife Trust pour entreprendre une mission d'étude sur le requin-pèlerin en mer d'Iroise.

Le requin-pèlerin (*Cethorinus maximus*) est une des espèces de requins les plus vulnérables des côtes françaises. En dépit d'une protection désormais appréciable, le requin-pèlerin est toujours capturé accidentellement, des collisions sont rapportées chaque année ainsi que des débarquements pour vente qui ont eu lieu périodiquement sur le territoire français.

Le but de ce projet est de caractériser les mouvements migratoires à grande échelle du requin-pèlerin dans l'Atlantique nord-est en déployant les technologies de marquage satellitaire dans le cadre d'un programme collaboratif européen. Les travaux coordonnés des différentes équipes

de recherche impliquées dans le projet pourront fournir de nouveaux éléments tangibles en termes de conservation.

Deux missions de recherche en mer ont été organisées sur deux des meilleures zones d'observations : en mer d'Iroise en juin et le long des côtes de l'île de Man en juillet 2009 afin de repérer les animaux et de fixer les balises Argos qui servent à suivre leurs déplacements.

Un voyage de presse a été réalisé le 8 juin au départ de Lampaul-Plouarzel.

Sensibilisation sur «la pêche à pied de loisir»

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'association oléronnaise IODDE (île d'Oléron développement durable) et dans le cadre du partenariat avec l'association Viv'Armor Nature.

La pêche à pied est un loisir pratiqué par 1,8 million de français. Sur le terrain, on constate une évolution en quelques décennies, passant d'une pêche de subsistance par des habitants de la côte à une pêche de loisir accompagnant l'essor du tourisme. Il en résulte une fréquentation du milieu naturel par des personnes mal renseignées sur son fonctionnement et sur les règles qui s'y appliquent.

Trois grands types de problèmes sont mis en évidence :

- Le non-respect des tailles minimales de capture.
- La destruction physique des milieux.
- Le gaspillage.

Le programme avait pour objectif de sensibiliser les pêcheurs à pied à une pratique respectueuse de la réglementation et du milieu naturel et d'en profiter pour sensibiliser plus largement sur la biodiversité, action très concrète lorsque l'on parle de pêche.

Plus de 3 500 personnes ont participé à ces opérations d'information et de sensibilisation, soit sur le voilier *Fleur de Lampaul*, soit en allant à la rencontre des pêcheurs à pied. L'opération a bénéficié d'un accompagnement médiatique

Econav

Le travail engagé avec le réseau informel Econav créé en 2008 par l'association De Navigatio, la Fondation Nicolas Hulot, l'Agence des Aires Marines Protégées, des professionnels de la mer, des institutions privées et publiques, des personnalités, et des associations, s'est poursuivi en 2009. L'objectif est de sensibiliser à l'éconavigation et de proposer des solutions à l'ensemble des usagers de la mer pour réduire leur impact sur l'environnement marin.

Le Réseau s'est constitué en association en décembre 2009.

Onze Escales Cap Econav, organisées sur le littoral breton ont permis des opérations de sensibilisation et de concertation entre les différents acteurs locaux (plaisanciers, pratiquants de sports de glisse, responsables des collectivités, acteurs du tourisme et élus) pour adopter des techniques et des pratiques de navigation plus respectueuses de l'environnement. Les associations locales ont été, à cette occasion, invitées à présenter leurs projets et à sensibiliser le public sur leurs actions.

Présentation de projets écologiques durables élaborés avec les acteurs locaux sur la base des problématiques environnementales de chaque port (infrastructures portuaires, qualité de l'eau dans les ports et sur les plages, macrodéchets, escales vertes/accueil écologique de la plaisance, matériaux de construction, pratiques de carénage propre...). L'objectif était d'impulser une dynamique de concertation et d'actions locales. L'un des objectifs était également d'engager les élus locaux à mettre en place des dispositifs techniques (exemples : installation de

pontons avec des bois thermiquement modifiés, des cales de carénage adaptées pour éviter les pollutions marines...).

Actions d'information et de sensibilisation du public

Dans le cadre du programme «S eau S Littoral», développé par Cap l'Orient, près de 400 élèves (soit une dizaine d'écoles) issus de classes primaires ont été accueillis en mars et en novembre à bord de *Fleur de Lampaul*.

Des journées portes ouvertes ainsi que des événements médias se déroulent à bord du voilier ambassadeur pour le grand public. Cette année, la presse est venue à deux reprises à Lorient et plus de 200 personnes ont embarqué pour visiter *Fleur de Lampaul*.

Par ailleurs, la Fondation Nicolas Hulot propose au grand public d'embarquer pour des parcours de navigation. Vingt séjours environnement de 4 à 11 jours le long de la côte atlantique ont été organisés en 2009.

econav

Décembre 2009 : création de l'association Econav

- 11 escales de sensibilisation
- 15 000 personnes
- 175 articles de presse
- + émissions radio et TV
- 6.4. Les visites des scolaires

6.3 FLEUR DE LAMPAUL

Mission terminée, après plus de 6 mois de navigation, *Fleur de Lampaul* a regagné Lorient, son port d'attache et débuté son hivernage le 3 novembre 2009.

Cette fin d'année 2009 marque la fin de l'exploitation de *Fleur de Lampaul* par la Fondation. Le programme de préservation du littoral et du milieu marin se poursuit, mais sans son navire ambassadeur. L'évolution des actions et la nécessité de rééquilibrer les moyens humains et budgétaires ont amené le Conseil d'Administration de la Fondation à prendre la décision, non sans regret, d'arrêter l'exploitation du voilier *Fleur de Lampaul* dès 2010.

Depuis l'acquisition de *Fleur de Lampaul* en 2001 par la Fondation,

nombreuses ont été les missions scientifiques, les actions de sensibilisation, de mobilisation et de médiation qui se sont déroulées à bord. Complètement restauré entre 2004 et 2005 pour assurer de nouvelles missions de préservation, le navire est classé monument historique. Des côtes françaises aux côtes de l'Afrique du Nord, en passant par la Sicile, la Sardaigne, les Baléares... *Fleur de Lampaul* a embarqué des scientifiques de différentes organisations pour apporter sa contribution à la préservation de la biodiversité marine et terrestre. *Fleur de Lampaul* a vogué à la rencontre du grand public et de nombreux acteurs pour les sensibiliser et les mobiliser sur des thématiques liées à la préservation du littoral et du milieu marin. Toutes ces actions menées depuis plus de 8 ans ont fait de lui une des figures de proue de la préservation des océans.

La Fondation est soucieuse de trouver un repreneur en mesure d'assurer un projet solide pour l'avenir de *Fleur de Lampaul* et la poursuite de belles actions de cette gabare chargée d'histoire. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans ce programme et qui, par leur engagement, ont permis la réussite de ces actions. Que les projets nés dans le sillage de ce navire chargé d'histoire perdurent !



FLEUR DE LAMPAUL

- 400 scolaires
- 200 adultes
- 20 séjours navigation

7. Soutien aux actions de terrain

En apportant chaque année une aide à près de 150 projets sur l'ensemble du territoire français et dans les pays du Sud, la Fondation Nicolas Hulot se positionne comme un acteur majeur de soutien aux actions portées par la société civile. En plus des dispositifs déjà existants, elle a souhaité développer en 2009 d'autres volets complémentaires comme la mise en réseau et un appel à projets en Guyane.

7.1 ACTIONS SOUTENUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET DANS LES DOM-TOM

Les Coups de Cœur

Les Coups de Cœur de la Fondation Nicolas Hulot sont destinés à apporter un soutien moral à des événements ponctuels d'éducation à l'environnement se déroulant sur le territoire français. Depuis 2008, le jury des Coups de Cœur tient compte de la démarche d'écoconception qui consiste à réduire l'impact sur l'environnement dans la conception et l'organisation de l'événement, et qui s'accompagne d'une mobilisation du public pour qu'il adopte une attitude écoresponsable.

→ En 2009, la Fondation a reçu 115 dossiers parmi lesquels 32 événements ont retenu l'attention du jury et ont été désignés lauréats.

Les Coups de Pouce

Les Coups de Pouce de la Fondation sont destinés à soutenir financièrement des initiatives d'éducation à l'environnement qui se déroulent sur le territoire français. Elles sont presque exclusivement portées par

des structures scolaires et des petites associations.

→ La Fondation a reçu 170 dossiers en 2009 parmi lesquels elle a choisi de distinguer 59 lauréats. Ce sont pour 43% des structures scolaires et pour 57% des associations. La dotation moyenne en 2009 a été de 455 euros, pour un montant total attribué de 26 835 euros.

Les initiatives soutenues émanent de 13 régions métropolitaines et de 3 départements d'outre-mer : la Guyane (6 initiatives), la Guadeloupe (une initiative) et La Réunion (une initiative).

23 initiatives portent sur le thème de la biodiversité, 18 sur l'agriculture et l'alimentation (essentiellement autour des jardins), 15 sur le climat (énergie, transports, habitat, recyclage...) et 3 sur le littoral et le milieu marin.

Les Bourses

Les Bourses de la Fondation Nicolas Hulot sont destinées à soutenir des projets associatifs mobilisateurs qui se traduisent par une incitation aux changements de comportements afin de répondre aux enjeux environnementaux tout en prenant

en compte les réalités sociales et économiques.

→ En 2009, sur les 170 demandes reçues, le jury a décidé d'en soutenir 25 pour un montant global de 117 000 euros (soit un montant moyen attribué de 4 680 euros). 12 régions sont représentées en métropole et c'est en Poitou-Charentes qu'il y a le plus grand nombre de lauréats (5). Concernant l'outre-mer, un projet se déroule en Guyane et un à La Réunion. 8 projets portent sur le thème de la biodiversité, 3 sur l'agriculture et l'alimentation, 10 sur le climat (énergie, habitat, consommation responsable...) et 4 sur le littoral et le milieu marin.



La Serre à l'an vert

Les élèves de 3^e d'insertion du collège

Paul Fort, à Monthéry, rénovent dans le cadre de leur cours de technologie une ancienne serre située sur le terrain du collège, qui servira de base à la création d'un jardin biologique. Ce projet est l'occasion pour les jeunes de découvrir les techniques du bâtiment et d'acquérir des notions sur la biodiversité et le développement durable.



Le Défi pour la Biodiversité

En 2009, l'association Bretagne Vivante organise un festival dédié à la biodiversité. Ce défi scientifique a eu pour objectif de recenser en 24 heures sur quatre communes, le plus grand nombre d'espèces faisant la richesse naturelle du golfe du

Morbihan. Des animations de découverte pour les petits et les grands, des conférences et des débats étaient également au programme. Le «village de la Nature», avec la collaboration des associations et partenaires ont permis au grand public de découvrir les acteurs de la protection de l'environnement. L'événement est par ailleurs exemplaire en terme d'écoconception. L'association veille à proposer des repas exclusivement bio et d'origine locale. Les visiteurs sont incités à se déplacer en bus ou à vélo, et à trier leurs déchets. Enfin, un bilan carbone a été réalisé à l'issue de la manifestation.

7.2 LE RÉSEAU D'ASSOCIATIONS PARTENAIRES



Aux côtés des diverses formes de soutien qu'elle apporte, la Fondation expérimente depuis 2006 un nouveau mode de partenariat basé sur une approche structurante avec 6 associations (Curuma, Covoiturage plus, les Blongios, Mountain Riders, Souffleurs d'Ecume et Voile de Neptune).

Ce rapprochement s'est transformé en une alliance originale qui se traduit par la création d'un véritable réseau de compétences et d'expertises axé sur la gouvernance territoriale. Basé sur le partage de valeurs fortes telles que le dialogue ou l'équité, il vise à mutualiser et mettre en synergie des compétences complémentaires pour aider aux changements, tant à l'échelle locale que nationale.

En 2009, cette complémentarité a été particulièrement mise à profit tant dans les groupes de travail du Grenelle de la Mer que pour promouvoir la charte de développement durable en stations de montagne ou encore la création d'une aire marine protégée dans l'estuaire de la Gironde.

En plus de ces actions communes, une stratégie de renforcement structurel continue de se mettre en place avec les associations partenaires, notamment par un travail sur la diversification des ressources financières mais aussi par la mise à disposition de jeunes professionnels en service civil volontaire (SCV).



SENSIBILISATION DES GRIMPEURS À LA BIODIVERSITÉ DES FALAISES D'ARIÈGE

L'Association des Naturalistes de l'Ariège, à Alzen, a réalisé en 2007 une étude «Escalade et biodiversité», proposant des mesures conservatoires concertées pour les nombreuses falaises d'escalade de ce département pyrénéen. Aujourd'hui, en concertation avec les associations d'escalade, elle crée un DVD permettant aux grimpeurs de s'informer sur la biodiversité de la falaise où ils souhaitent se rendre, et incitant les équipiers de voie à modifier leurs façons de faire, notamment pour le nettoyage de la paroi. Le DVD comprendra une vidéo (biodiversité des falaises – pratiques d'équipement – pratiques d'escalade), des fiches présentant les espèces et une carte des sites d'escalade. Ainsi, un club préparant une sortie pourra cliquer sur le site prévu pour savoir quelles sont les espèces (ce qui est la demande principale des grimpeurs), et les naturalistes pourront, en cliquant sur une espèce, savoir sur quels sites elle est présente. L'outil sera diffusé auprès des clubs d'escalade, lors de festivals «sports et nature» ainsi que sur les réseaux Internet de partage.



7.3 APPEL À PROJETS GUYANE

En Guyane, berceau d'une biodiversité unique, la Fondation Nicolas Hulot a souhaité inaugurer en 2009 un nouveau dispositif. Pour la première fois, et en collaboration avec le GRAINE-Guyane, c'est elle qui sollicite la population en lançant un appel à projets. L'objectif est de mobiliser toutes les composantes de la société guyanaise, pour faire émerger des initiatives amenant chacun à prendre conscience de l'importance de préserver un environnement qui est le garant du bien-être de l'ensemble de la population.

En partenariat avec le GRAINE-Guyane, qui a pour vocation de structurer un réseau local d'associations et d'individuels intervenant dans le domaine de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, la Fondation Nicolas Hulot a soutenu 8 projets en 2009 (6 Coups de Pouce et 2 Bourses). L'objectif de la Fondation étant de s'impliquer durablement en Guyane et dans d'autres Dom, cette aide sera maintenue en 2010.



VETI RECYCLE, LE CHANTIER D'INSERTION EN GUYANE

L'association Ne Plus Jeter lance le chantier d'insertion «Véti Recycle», basé sur le recyclage de vêtements. Pour développer cette activité d'insertion par l'activité économique, l'association met en place des formations de couture où les personnes en insertion remettent en état des vêtements récupérés. Elles les utilisent également comme matière première pour des créations originales s'inspirant des pratiques culturelles guyanaises : coussins amérindiens, paniers brésiliens, ceintures mhong... Ces affaires de seconde main sont remises dans le circuit par la distribution aux associations sociales et revendues aux particuliers.

Dans le local d'accueil du public, des panneaux pédagogiques valorisent le don et la réutilisation, et insistent sur l'importance de lutter contre les décharges sauvages.

/// PROJETS NATIONAUX



/// PROJETS INTERNATIONAUX

Burkina-Faso ; Cambodge ; Djibouti ; Madagascar ; Mali ; Maroc ; Sénégal



7.4 DES RENCONTRES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS EXEMPLAIRES

Au-delà du soutien moral ou financier, la Fondation Nicolas Hulot facilite l'émergence de dynamiques de mise en réseau et d'échanges de compétences avec les autres acteurs de la société (organismes de recherche, collectivités territoriales, administrations, entreprises...). Elle se donne aussi pour mission de favoriser la démultiplication des initiatives les plus exemplaires en vue d'un développement à plus grande échelle ou d'une adhésion par le plus grand nombre.

Par exemple, en septembre 2009, la Fondation a organisé une rencontre sur les pratiques écoresponsables dans les crèches. Autour de deux anciens lauréats («écolo-crèches» porté par l'Atelier méditerranéen de l'environnement de Marseille et «éco-crèches» porté par Territoires et développement durable de

Rennes), ce sont plus d'une quinzaine d'acteurs différents qui ont participé à cet atelier. Des représentants d'entreprises de crèches privées, de crèches associatives, du ministère de l'Ecologie, de l'ARENE-Ile-de-France, de collectivités ou encore de l'AFNOR, ont pu apporter leur point de vue et proposer des pistes pour permettre la multiplication de ce genre d'initiative.

7.5 SOUTIENS AUX PAYS DU SUD

En 2009, la Fondation Nicolas Hulot a décidé de suspendre tout nouveau soutien financier à l'international afin de finaliser sa stratégie et de préparer la création en 2010 d'un nouveau dispositif réservé aux pays du Sud. L'objectif est de faire évoluer ces pratiques de financement de projets pour aller vers un accompagnement des ONG de terrain s'articulant sur un soutien plus efficace et durable ainsi que sur une relation partenariale plus forte.

Cependant, afin d'honorer ses engagements, la Fondation Nicolas Hulot a quand même alloué 130 000 euros, en 2009, à 8 projets. Principalement situés sur le continent africain (Maroc, Burkina-Faso, Mali, Sénégal, Djibouti et Madagascar, un seul se situant au Cambodge), ces actions sont des exemples de réponses au double enjeu de la lutte contre la pauvreté et de la préservation de l'environnement.



AVEC UN TOTAL D'ENVIRON 10 000 PONTES PAR AN, LES PLAGES DE CAYENNE SONT DES SITES DE NIDIFICATION D'IMPORTANCE MONDIALE POUR LA TORTUE LUTH ET LA TORTUE OLIVÂTRE.



LE LAC TONLÉ SAP, AU CŒUR DU CAMBODGE, DÉSIGNÉ EN 1997 « RÉSERVE DE BIOSPHERE » PAR L'UNESCO, POUR SA VALEUR ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE.

AGROÉCOLOGIE AU BURKINA-FASO

Depuis 2004, Loos N'Gourma a créé un centre de formation aux techniques agroécologiques en partenariat avec l'association burkinabé AVAPAS et les comités locaux de paysans. Plus d'une cinquantaine d'agriculteurs et agricultrices sont encadrés tout au long de l'année par les formateurs de l'AVAPAS. Les résultats sont éloquentes puisque malgré les pluies très déficitaires de ces dernières années, les paysans qui ont appliqué ces méthodes ont eu des rendements doublés par rapport à ceux qui pratiquent la culture traditionnelle.

Les habitants de la région de Sampiéri ont bien compris que l'agroécologie était un bon moyen de ne plus dépendre d'une assistance extérieure pour subvenir aux besoins alimentaires. Mais en plus, grâce aux formations, ils sont maintenant capables d'identifier plus précisément les activités à mener pour satisfaire les besoins fondamentaux de leur famille en termes de santé, d'éducation et d'équipement.



8. éducation à l'environnement

Mission centrale de la Fondation dès sa création, l'éducation à l'environnement est aujourd'hui présente dans chacun de ses programmes thématiques, avec les actions d'information et de mobilisation. Par ailleurs, des actions spécifiques sont réalisées à l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme de Branféré, et avec d'autres instances.

8.1 ÉCOLE NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

Cette Ecole, créée en partenariat avec la Fondation de France, est dédiée à l'éveil et au respect de la biodiversité. Véritable pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale implanté en lisière du parc de Branféré dans le Morbihan, elle a inauguré sa 6^e année de fonctionnement en mars 2009 pour une saison d'accueil des groupes qui s'est achevée à la Toussaint.

Activités organisées pour les enfants dans un cadre scolaire

➔ De mars à octobre 2009, l'Ecole Nicolas Hulot a animé sur le parc de

Branféré 3663 journées enfants se décomposant en activités «Ateliers première approche» (1 heure), «Parcours découverte» (2 heures), «Journée exploration» (4 heures dont 2h sur le thème de l'eau, des espèces menacées ou de la biodiversité), «Eveil» adapté au public handicapé, et les classes sans hébergement pour les établissements de proximité.

➔ De février à octobre 2009, l'Ecole a accueilli avec hébergement 85 classes, soit 1703 élèves dans le cadre de "Classes de découverte" allant de la maternelle au lycée.

Les bourses pour les scolaires

La bourse de la Fondation Pierre et Adrienne Sommer a permis de

financer :

- les séjours de 3 Aides de Vie Scolaire de 3 classes différentes,
- 12 séances avec le CPEA de Muzillac,
- 20% de réduction pour une classe d'une zone en difficulté.

La bourse de la Fondation Bourriez a permis de financer l'aide au transport de 59 établissements venus en séjours scolaires.

Activités organisées pour les enfants dans un cadre de loisir

➔ En juillet et en août 508 enfants et jeunes ont été accueillis en 2009 lors des 8 semaines de séjours de vacances : 385 enfants de 8-12 ans (75,79% des enfants), 109 jeunes de 13-15 ans (21,46%) et 14 jeunes de 15 à 17 ans (2,76%). 280 se sont inscrits en juillet, 228 au mois d'août soit un taux de remplissage de 97,2% en juillet et 90% en août.

Parmi les 383 enfants n'ayant pas bénéficié du programme social (chacun ne pouvant en bénéficier qu'une seule fois), 168 avaient déjà participé à un de nos séjours de vacances soit 44 % des enfants inscrits hors programme social.

Le nombre d'enfants accueillis en 2009 est sensiblement le même qu'en 2008 bien que nous n'ayons pas proposé de séjours à la Toussaint. Ceci s'explique par l'ouverture d'un séjour spécifique la dernière semaine d'août (non commercialisée habituellement) grâce au soutien de la Fondation Lemarchand et en collaboration avec les associations parisiennes Multi'Colors et les Jardins du béton. 22 séjours ont été réalisés : 15 pour la tranche des 8-12 ans et 6 pour les

LES RENCONTRES DE BRANFÉRÉ : UNE SAISON DE DÉCOUVERTES

En 2009, les Rencontres de Branféré se sont égrenées tout au long de l'année à travers des "Rendez-vous" qui ont pris différents visages :

- Cinq week-ends en avril, mai, juin, juillet et septembre, placés sous le signe de la biodiversité, avec conférences grand public le samedi et, ateliers, expositions et animations scénarisées, le dimanche.

Un éclairage tout particulier sur les services écologiques a été donné lors du temps fort national de la Fête de la Nature, les 16 et 17 mai 2009.

- Une quinzaine du développement durable du 4 au 19 avril pour découvrir de manière ludique comment consommer durablement et devenir des «éco-touristes» ;
- et 7 journées thématiques, chacune centrée sur une découverte : les coulisses de Branféré (3 journées), les attelages de loisirs, la journée des peintres et la nuit des étoiles (2 journées).

Emerveiller, étonner, émouvoir pour mieux sensibiliser, telle est l'ambition des Rencontres de Branféré conçues et pilotées par les équipes de l'Ecole Nicolas Hulot et du Parc de Branféré.





adolescents de 13 à 15 ans et 1 pour les jeunes de 15 à 17 ans. Le séjour «Nature partagée» associant 6 jeunes valides et 6 jeunes handicapés a eu lieu fin août, en parallèle de 2 séjours regroupant d'autres adolescents.

Pour permettre aux enfants et aux familles en difficulté de bénéficier des séjours mis en œuvre par l'École, la Fondation Nicolas Hulot prolonge «Cap nature pour tous», un fonds de solidarité financé en partenariat avec la Fondation Bouygues Telecom. A ce dispositif s'est ajoutée l'aide de la Caisse d'Allocation Familiale basée sur le quotient familial des familles et l'aide du Crédit Agricole dépendant du revenu imposable des parents.

Au total, 219 enfants ont pu bénéficier d'une aide pour participer aux séjours de vacances soit 43,11 % des enfants inscrits.

Il apparaît clairement que ces différents financements sont essentiels pour permettre à tous un accès à nos séjours de vacances et favoriser une mixité sociale indispensable.

Activités organisées pour le grand public

➔ D'avril à novembre, un programme d'animation a été proposé au grand public en visite sur le parc mais aussi sur d'autres sites à l'occasion d'événements, de salons, d'ateliers... Ce programme 2009 a représenté 136 journées d'animation représentant 2530 heures de sensibilisation. 102 personnes de 49 structures différentes ont participé à ce programme qui a été proposé à 101 750 personnes environ. Il est à noter que ce programme de sensibilisation est offert au public et

nécessite donc le soutien financier de plusieurs partenaires publics et privés en complément du soutien de la Fondation Nicolas Hulot et de la Fondation de France (Région Bretagne, Communauté de Communes du Pays de Muzillac, Leader, ADEME, Busquets, Fédéral Finance et L'Oréal).

Activités organisées pour le public professionnel

➔ D'avril à septembre 2009, 152 journées/adultes ont été réalisées à l'occasion de 6 rencontres, séminaires ou formations. Parmi ces 152 journées/adultes, 108 nuitées/adultes ont été organisées.

Ce compte comprend l'accueil des étudiants de la Licence professionnelle éco-matériaux et éco-construction de l'Université de Bretagne-Sud de Lorient qui ont travaillé durant 4 jours sur un projet de pôle de sensibilisation sur les éco-matériaux et l'éco-construction qui verra le jour en 2010 sur l'aire d'accueil du parc de Branféré.

8.2 LICENCE PROFESSIONNELLE EN ÉCO-MATÉRIAUX ET ÉCO-CONSTRUCTION

La licence professionnelle en éco-matériaux et éco-construction, lancée sur une initiative de la Fondation Nicolas Hulot et de la Fondation de France, a démarré à la rentrée universitaire 2008 et se poursuit sur 2009/2010, en partenariat avec l'Université de Bretagne-Sud (Lorient). La formation se déroule sur deux sites : les cours théoriques et ceux nécessitant un plateau technique sont assurés dans les locaux de l'Université, à Lorient, et la réalisation de projets

concrets tuteurés se déroule dans l'enceinte de Branféré. Le programme a obtenu le soutien de la CAPEB nationale, de l'UNTEC (économistes de la construction), de la Fédération régionale du Bâtiment, de Bouygues Construction et du MEDEF Bretagne.

8.3 LES ASSISES NATIONALES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Organisées à l'initiative du CFEEDD (Collectif français pour l'éducation à l'environnement pour un développement durable) dont la Fondation est membre, ces 2^{es} assises ont été l'aboutissement de 65 assises territoriales préalables qui ont mobilisé 6 000 participants, (Caen les 27, 28 et 29 octobre 2009) et se sont traduites par :

- 900 participants
- 47 ateliers d'immersion
- 45 ateliers de réflexion et de production
- 200 recommandations proposées.

- 3663 journées scolaires
- 85 classes (1703 élèves) en hébergement
- 508 jeunes accueillis en séjours vacances
- 136 journées d'animation pour le grand public
- 152 journées pour le public professionnel

9. COMMUNICATION ET MOBILISATION

L'objectif des actions de communication et de mobilisation est d'une part, d'informer les citoyens sur les enjeux environnementaux, et d'autre part de valoriser les programmes thématiques de la Fondation en accompagnant le changement de comportement.

9.1 «EVOLUTION : CHAPITRE 2»

Le coup d'envoi de la communication de la Fondation sur son nouveau positionnement «Evolution : Chapitre 2» a été donné le 13 juin 2009, par une conférence avec Nicolas Hulot entouré de plusieurs intervenants à laquelle ont participé près de 1 000 personnes et la presse.

➔ A cette occasion la Fondation a lancé un nouveau site Internet. Sur ce site, un espace de parole, le «Livres des Evolutions», a été mis à la disposition du public où chacun est appelé à donner sa vision d'un monde sur la base du concept «Moins de biens et plus de liens».

➔ Un partenariat avec Femme Actuelle sous forme de jeu-concours a été mis en place pour valoriser le Livre des Evolutions auprès des lectrices.

➔ Un dossier de presse sonore (CD comprenant des chroniques radios) a été diffusé sur 165 radios locales indépendantes (Chérie FM, NRJ, RFM, RTL2), et repris par les radios régionales indépendantes et des radios associatives entre le 6 juillet et le 21 août pour une audience avoisinant 1 376 425 auditeurs et un équivalent «achat d'espace» estimé à 273 948 euros HT.

➔ Une campagne d'affichage a été réalisée grâce aux espaces offerts gracieusement par J.C. Decaux (pour 623 faces abribus) et Metrobus (pour 100 faces 4x3). Cette campagne conçue par l'agence CLM BBDO a été complétée par la diffusion gracieuse d'un spot «Terre 2» sur TF1, LCI et Ushuaïa TV. Le spot a été largement relayé via Internet sur Daily motion, Marcel Green, The Green Post Box, Ecolo-info, Facebook et Twitter.

9.2 NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

La nouvelle identité visuelle de la Fondation s'est construite autour d'une idée forte : le temps des discours est révolu, il fallait désormais passer à l'acte et agir concrètement. C'est donc un traitement presque uniquement typographique qui a été choisi par l'agence 4uatre : une construction simple autour des 9 mots qui composent le nom de la Fondation. En résulte un bloc unitaire, tel un manifeste : impactant, charismatique et rythmé.



L'œil-planète, symbole fort de sens, issu de la précédente identité, fait partie intégrante de ce bloc identitaire.

9.3 NOUVEAU SITE INTERNET

Pour accompagner au mieux le message qu'elle porte avec Evolution: Chapitre 2, la Fondation Nicolas Hulot a souhaité revoir profondément le fond et la forme de ses supports Internet sur www.fnh.org

Une navigation horizontale ; un style graphique simple ; trois grandes rubriques, un espace communautaire, un blog et une home page focalisée sur les actualités pour trouver très rapidement les informations recherchées, tel est l'esprit du nouveau site Internet de la Fondation, réalisé en mécénat de compétence par Publicis Modem (pour la conception et le développement du site) et Accenture (pour le pilotage et l'expertise).

Statistiques de connexion sur le site Internet

(du 13/06 au 31/12)

- 564 194 visites
- 1 584 989 pages vues

Statistiques de connexion sur le blog (du 13/06 au 31/12)

- 61 549 visites
- 251 billets postés

Rubrique la plus consultée : Spécial Copenhague

Réseaux sociaux

- 26 453 amis sur Facebook
- 575 abonnés sur Twitter.
- 10 partenariats web référents sur l'environnement

9.4. ESPACE COMMUNAUTÉ

La Fondation a profité de la refonte de son site Internet pour proposer un véritable espace d'échange dans l'esprit de créer du lien entre les membres de la communauté. Plus de 850 000 personnes sont regroupées au sein de l'espace communautaire pour garder un lien direct entre eux et avec la Fondation. Ils sont régulièrement informés des actualités :

- ➔ envoi de 4 newsletters annuelles
- ➔ envoi de 8 e-mailings ciblés sur l'actualité
- ➔ lancement fin avril sur le site Internet d'un blog quotidien avec 4 rubriques : Veille écologique, Lire & Découvrir, Carnet de bord *Fleur de Lampaul*, Parlons solutions + un bouton spécifique qui s'actualise («Spécial Copenhague» qui deviendra «Spécial Biodiversité» en 2010)
- ➔ 2 «chat» vidéos (conversation en direct) ont été organisés avec les membres de la communauté
- ➔ les membres de la communauté ont aussi manifesté leur volonté d'agir très concrètement aux côtés



de la Fondation en participant à des animations sur Internet :

- Jeu Eco-défi sur l'alimentation durable au premier trimestre 2009, avec 8 000 participants
- Sondage délibératif sur la fiscalité énergétique en avril, avec 20 000 participants
- Climat'Party dont l'objectif est de partager un état des lieux de la planète et identifier ensemble des recommandations et actions à mettre en œuvre pour faire évoluer notre société. La Fondation met à la disposition de toutes les personnes intéressées un kit téléchargeable (livrets, guides, vidéos, des conseils d'organisation, des tests et quiz, des jeux de cartes...) pour organiser et animer chez soi, autour d'un déjeuner, goûter, dîner, pique-nique, ou tout autre occasion, une Climat'Party.

9.5 DIAGNOSTIC D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ÉVÉNEMENTS

La Fondation a participé avec l'ADEME, ANAé (Association nationale des agences conseil en communication événementielle), l'UFOLEP et les associations Méduli Nature et Mountain Riders à la conception d'un outil pour les organisateurs d'événements : ADERE (Auto diagnostic environnemental pour les responsables d'événements).

Lancé en octobre 2009, cet outil permet de mesurer l'impact d'un événement sur l'environnement et de trouver des axes de progrès. Parmi les événements inscrits (1 200 en janvier 2010), on dénombre 300 événements culturels, 300 professionnels et 236 sportifs.

9.6 SALON PLANÈTE MODE D'EMPLOI

La Fondation a participé au Salon Planète mode d'emploi consacré à l'éducation et au développement durable du 24 au 27 septembre 2009, Porte de Versailles. Un stand co-animé par les équipes de la FNH et des bénévoles renseignait les visiteurs sur les activités de la Fondation et apportait des réponses aux diverses questions posées sur l'environnement. Cécile Ostria, directrice générale de la Fondation, a participé à la table ronde «Réchauffement climatique : quelle urgence ?».

La 1^{re} édition de Planète Mode d'emploi a rassemblé 38 000 visiteurs, 150 exposants et 80 tables rondes, conférences, projections-débats...

9.7 BILAN PRESSE

En 2009, La Fondation a principalement axé sa communication presse autour de :

La mobilisation des décideurs

→ 2 communiqués de presse envoyés concernant la contribution climat-énergie (ou taxe carbone) et l'organisation le 30 juin 2009 d'un point presse explicatif rassemblant plus de 30 journalistes à la Fondation. Cette thématique a généré 702 retombées presse.

→ 23 communiqués de presse cosignés avec d'autres ONG dans le cadre du suivi de lobbying politique (concernant en particulier la réforme de la PAC, le Grenelle de la Mer, l'Ultimatum Climatique avant Copenhague et la loi Grenelle 1).

→ Lancement du Guide pour une Restauration Collective Responsable

avec la FNCIVAM (Fédération nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) le 9 novembre à l'occasion du 92^e Congrès des Maires de France : 43 retombées tous media confondus.

La mobilisation des citoyens

avec le lancement de 2 guides et d'une campagne :

→ «L'Union européenne ça me regarde !» dans le cadre des élections européennes pour éclairer chaque citoyen sur l'importance du rôle de l'Europe sur les questions environnementales. Les élections européennes ont bénéficié de 361 retombées presse.

→ «Maîtriser l'énergie et faire des économies : c'est possible !», cosigné avec l'ADEME, qui a bénéficié de 17 retombées.

→ Lancement de la campagne «Evolution : Chapitre 2» le 13 juin 2009 à la Cité des Sciences de Paris. Ce nouveau chapitre a bénéficié de 29 retombées.

La valorisation des actions de Fleur de Lampaul

→ 9 communiqués de presse

→ Voyage de presse au large de Brest sur l'opération requin-pèlerin.

Autres :

→ 2 communiqués de presse pour annoncer deux nouveaux partenariats sur la thématique du climat avec le Groupe des Banques Populaires et l'entreprise CIDELEC /MEGAMAN®.

- 8 516 retombées presse
- 6 814 articles en presse écrite
- 1 702 citations en TV/radios
- 40 communiqués de presse
- 2 dossiers de presse

10. RESSOURCES FINANCIÈRES

Les ressources de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, sont de quatre ordres : dons et legs des particuliers, mécénat d'entreprise, subventions de ministères ou organismes publics, ressources propres (boutique, droits d'auteur, etc.), mécénat de compétence.

10.1 DONS ET LEGS

Depuis trois ans, à la fois pour équilibrer ses sources de financement, et pour augmenter les ressources nécessaires au développement de ses activités, la Fondation a engagé une stratégie de renforcement de la part des dons et legs des particuliers. C'est ainsi que le montant des dons et legs est passé de 82 000 euros en 2005, à 881 000 euros en 2009. Le ratio de collecte continue à s'améliorer : 4,33 en 2009 contre 3,77 en 2008 et 2,14 en 2007.

Pour une double raison d'économie : économie de papier et économie des coûts de collecte, la Fondation concentre ses opérations de collecte sur Internet. En 2009 la Fondation a envoyé 17 appels à dons par courriels et seulement 2 sollicitations par courrier postal pour les personnes n'ayant pas d'adresse numérique. Afin d'informer sur les autres formes de soutien individuel, la Fondation a réalisé une brochure sur les possibilités offertes grâce aux legs, donations, donations temporaires d'usufruit et assurances-vie.

En 2009, la FNH a reçu un complément de legs de 6 000 euros. La Fondation vise également à mettre en place une diversification vers de nouvelles sources de financement, comme le lancement en fin d'année du fonds solidaire de partage «Agir avec la Fondation Nicolas Hulot» (voir 10.5)

880 542 € COLLECTÉS
(+9,86 % 2008)
12 336 DONATEURS
(+6,75 % 2008)



Site écoacteur développé en fin d'année. Objectif : 15 000 dons avant le 31 décembre



Plaquette donations - assurances-vie - legs

10.2 MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Dès sa création en 1990, la Fondation a voulu établir un dialogue avec les entreprises pour les inciter à mieux prendre en compte la protection de l'environnement dans l'ensemble de leurs activités. Notre objectif est de convaincre tous les acteurs de la société de modifier leurs comportements pour préserver l'environnement. Les entreprises sont l'une des catégories les plus concernées. Une vingtaine d'entreprises partenaires sont résolument engagées dans cette démarche. Ces entreprises apportent leur soutien financier aux activités de la Fondation au titre du mécénat d'entreprise.

Trois niveaux d'entreprises mécènes :

Membres Fondateurs :

soutiennent l'ensemble des actions de la Fondation

Partenaires Thématiques :

soutiennent l'un des quatre programmes thématiques de la Fondation : Changement climatique et économies d'énergie – Alimentation et agriculture – Biodiversité et territoires – Protection du littoral et des milieux marins.

Collège PME

Membres Fondateurs

En 2009 la Fondation a accueilli un nouveau membre fondateur : ALSTOM.

Il rejoint, EDF, partenaire depuis la création de la Fondation en 1990 ; L'Oréal partenaire depuis 1995 ; TF1, partenaire depuis 1997, et IBIS partenaire depuis 2007.

Partenaires Thématiques

Cinq nouveaux partenaires thématiques ont rejoint la Fondation en 2009 :

D'aucy et Lesieur pour le programme «Alimentation durable et solidaire»
Duracell, Groupe Banques Populaires, Mégaman, pour le programme «Climat - Économie d'énergie».

Ils rejoignent les quatre autres partenaires thématiques :

ASF (Autoroutes du Sud de la France), et la Fondation Bouygues Telecom pour le programme «Biodiversité et territoires».

Norauto et Valorplast, pour le programme «Climat - Économie d'énergie».

Collège des Partenaires PME

En 2009 six nouveaux partenaires ont rejoint le Collège des PME : ADL Partner, Durieu, EBV, Itancia, Derivery et Sobac.

Ils rejoignent Aadena, Acanthe, NettyCars, Easyvisio, FDNE (Fédération des nouvelles énergies), Praxis Environnement (MBP), Styl-Pack et Yprema.

En 2009, le Collège comptait donc 14 PME.

Mécénat opérationnel

Des entreprises, déjà partenaires de la Fondation apportent un soutien supplémentaire à des actions spécifiques. L'Oréal, pour la troisième année consécutive, a soutenu les Rencontres de Branféré organisées par l'Ecole Nicolas Hulot pour la Fête de la Nature.

La Société Générale, partenaire sur la Thématique «Eau» de 2006 à 2008, a continué en 2009 à faire bénéficier la Fondation de ressources supplémentaires provenant d'un partenariat additionnel avec sa filiale SG SERVICES lié à de son programme de fidélité clients.

Mécénat de compétences et partenariats en nature

De nombreuses entreprises offrent leurs compétences, ou des services en nature à la Fondation.

➔ Accenture accompagne la Fondation depuis 2008 dans l'amélioration de ses processus de management de projets, dans l'efficacité de son organisation et dans ses projets informatiques.

➔ CLM BBDO a conçu la campagne Evolution : Chapitre 2.

➔ Decaux a offert des espaces d'affichage gratuits pour la campagne Chapitre 2.

➔ Exaclim, qui avait offert à la Fondation un diagnostic de performance énergétique de son siège en vue de définir les axes d'amélioration, assure depuis la maintenance de la pompe à chaleur des locaux de la Fondation.

➔ Logica, pour le développement web et l'assistance à maîtrise d'ouvrage du site «jagispourlanature» (plateforme nationale de l'éco-volontariat)

➔ 4uatre a conçu le nouveau logotype de la Fondation et la charte graphique.

Relations avec les partenaires

La Fondation a poursuivi l'accompagnement des entreprises partenaires désireuses de développer la sensibilisation de leur personnel et de leurs parties prenantes aux programmes opérationnels de la FNH.

Le Club des partenaires, créé en 2008 s'est réuni à plusieurs reprises, pour informer et échanger sur les actions de la Fondation. Il permet d'établir des relations et des synergies entre les partenaires.

Les partenaires reçoivent régulièrement les informations sur les actions de la Fondation, ainsi que sur l'actualité de l'environnement.

La Fondation a réalisé une enquête auprès de ses partenaires pour mieux connaître leurs attentes et mieux y répondre (30 personnes interrogées). Le bilan est globalement très positif : grande fierté d'être partenaire et de pouvoir agir ensemble pour la préservation de la planète, engagement marqué pour poursuivre leur politique de développement durable. Les principales attentes portent sur le besoin d'information plus en amont sur les actions de la Fondation afin de pouvoir les relayer et les développer en interne comme en externe, sur le souhait de projets co-construits et sur l'intérêt des interactions entre les différents partenaires.

10.3 SUBVENTIONS

La Fondation reçoit des subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : Meeddem (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer), Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère de la santé, Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Conseil général des Alpes-Maritimes.

10.4 RESSOURCES PROPRES

Les ressources propres de la Fondation comprennent les produits financiers de ses placements, les droits d'auteur, les articles vendus par sa boutique en ligne (outils pédagogiques, tee-shirts et articles aux couleurs de la FNH...), séjours à bord de *Fleur de Lampaul*.

10.5 DIVERSIFICATION

La Fondation a créé fin 2009, avec le Crédit Coopératif et ECOFI, du Groupe BPCE, son premier fonds solidaire et de partage au bénéfice de la Fondation «Agir avec la Fondation Nicolas Hulot».

Il répond à un double objectif :

➔ permettre aux personnes qui le souhaitent de placer leur épargne dans des projets ayant une utilité sociale ou environnementale³

➔ diversifier et augmenter à terme les ressources de la Fondation.

Le Fonds «Agir avec la Fondation Nicolas Hulot» combine trois approches : partage, investissement solidaire et investissement socialement responsable. Le Fonds est labellisé Finansol et Novethic.

³ L'épargne est solidaire de deux façons : 1) 5 à 10% du portefeuille est investi dans des entreprises solidaires non cotées, 2) un pourcentage (ici 50%) des revenus annuels est reversé à une ONG, ici la Fondation Nicolas Hulot.

11. GOUVERNANCE

11.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Conformément à ses statuts le fonctionnement et les activités de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme sont placés sous la responsabilité du Conseil d'Administration, composé de 10 membres extérieurs au personnel de la Fondation et présidé par Nicolas Hulot.

Attributions

Le Conseil d'Administration est notamment chargé :

- ➔ d'arrêter le programme d'action de la Fondation
- ➔ de voter le budget, de contrôler et d'approuver les comptes
- ➔ d'adopter le rapport annuel
- ➔ d'accepter les dons et legs
- ➔ de fixer les conditions de recrutement et de rémunération du personnel
- ➔ de désigner un ou plusieurs commissaires aux comptes

Les fonctions du président et des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération.

Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

Changements en 2009

➔ Dans le collège des membres de droit, M. Patrick Audebert, Chef du Bureau des Groupements et Associations, a remplacé Mme Marie Lottier, représentant le Ministère de l'intérieur.

➔ Dans le collège des membres fondateurs, Elizabeth Durand a remplacé Claude Cohen représentant TF1.

➔ Deux nouveaux administrateurs ont été cooptés dans le collège des personnalités qualifiées : André-Jean Guérin (directeur Environnement et Développement durable de

l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie) et Henri Rouillé d'Orfeuil (Centre international de recherche agricole pour le développement (CIRAD), coordinateur du Campus René Dumont).

En 2009, le Conseil s'est réuni trois fois, et le Bureau s'est réuni 4 fois.

Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'Administration et de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil.

Le commissaire aux comptes présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations au Conseil.

11.2 DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'Administration.

La directrice générale est assistée :

➔ d'un Comité de gestion qui prend les décisions relatives au fonctionnement général de la Fondation (réunion hebdomadaire)

➔ et du Comité Interpôles, qui réunit chaque semaine les responsables hiérarchiques des 5 pôles de la Fondation : Administration et Ressources Humaines, Communication et Mobilisation, Informatique, PST (experts et pilotes des programmes thématiques), Soutien aux actions de terrain.

En 2009, la Fondation employait 37 salariés (42 en 2008), 8 stagiaires, 5 volontaires du service civil et 2 bénévoles réguliers. D'autres bénévoles interviennent ponctuellement sur des événements ou des expositions.

Deux délégués du personnel élus représentent les salariés auprès de la direction.

11.3 TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activité est à la disposition du public, dans son intégralité, sur le site Internet de la Fondation, et est envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande⁴. Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement un rapport simplifié, avec les comptes.

La Fondation présente en 2009 la nouvelle présentation obligatoire du Compte Emplois Ressources (CER). Elle avait présentée à titre expérimental une version provisoire de ce nouveau CER dans son rapport de 2008.

11.4 ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS

En 2009, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, a adhéré :

➔ à «France Générosités» syndicat professionnel des organismes faisant appel à la générosité du public.

➔ au «Centre Français des Fondations» dont l'objet est d'aider à la connaissance et à la reconnaissance des Fondations en France et d'en promouvoir les acteurs tant à l'échelle française, européenne qu'internationale.

➔ à l'association «Econav» dont la mission est de sensibiliser à l'éconavigation et de proposer des solutions pour réduire leur impact sur l'environnement marin.»

⁴ - Pour des raisons écologiques évidentes, la diffusion du rapport annuel sous forme de support papier est volontairement limitée aux personnes qui en font la demande expresse.

LISTE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DONT LA FNH EST MEMBRE

(A FIN 2009)

Organisations internationales

- ➔ Observateur auprès de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Benoit Faraco)
- ➔ Union internationale de la conservation de la nature (UICN) (Cécile Ostria)
- ➔ Commission nationale française pour l'UNESCO (Florence de Monclin)
- ➔ Organisation internationale de la francophonie (Sébastien Galy)

Organisations nationales

Organismes officiels

- ➔ Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (FRB) / Conseil d'orientation stratégique (COS) (Hélène Leriche / Jean-Jacques Blanchon)
- ➔ Comité national du développement durable et du Grenelle de l'environnement (Cécile Ostria / Marion Cohen)
- ➔ Conseil économique social et environnemental (CESE) (Cécile Ostria, membre de la section cadre de vie)

Associations

- ➔ Comité Français de l'UICN (Cécile Ostria)
- ➔ Comité national pour la biodiversité du Sénat (Jean-Jacques Blanchon / Hélène Leriche)
- ➔ Association Décider ensemble (Thierry Libaert)
- ➔ Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (Florence de Monclin)
- ➔ Association PAC 2013 (Amandine Lebreton / Jean-Jacques Blanchon)
- ➔ Association Orée (Hélène Leriche)
- ➔ Comité 21 (Cécile Ostria / Florence de Monclin)
- ➔ Association Fête de la Nature (Florence de Monclin)
- ➔ Association française des trésoriers d'associations (AFTA) (Sylvie Marmol)
- ➔ Centre français des Fondations (Sylvie Marmol / André de Marco)
- ➔ Association France Générosités (Johanna Wojtuniowski / André de Marco)
- ➔ Association Econav (Maxime ANDRE)

Entreprises et organisations professionnelles

- ➔ Conseil de l'environnement de EDF (Cécile Ostria et Alain Grandjean)
- ➔ Conseil d'Orientation et de Réflexion des Assurances (CORA), Fédération française des Assurances (FFSA) (Cécile Ostria)
- ➔ Conseil Paritaire de la Publicité (instance de l'Autorité de Régulation des professionnels de la Publicité) (Thierry Libaert)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À FIN 2009

BUREAU

Nicolas Hulot, *président*
Pierre Siquier, *vice-président*
André Jean Guérin, *trésorier*

COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS

Électricité de France représentée par : Séverine Lèbre-Badré, *directeur adjoint de la Communication*,
L'Oréal représenté par : Christine Gormotte, *directeur des Relations extérieures et Environnement France*,
TF1 représenté par : Elisabeth Durand, *direction de la Programmation*

COLLÈGE DES MEMBRES DE DROIT

Ministère de l'Intérieur représenté par : Patrick Audebert, *chef du Bureau des Groupements et Associations*,
Ministère de l'Éducation nationale représenté par : Jean-Michel Valantin, *haut fonctionnaire au Développement durable*,
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire représenté par : Michèle Pappalardo, *Déléguée interministérielle et commissaire générale au développement durable*

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

André-Jean Guérin, *directeur Environnement et Développement durable de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie*
Henri Rouillé d'Orfeuil, *Centre international de recherche agricole pour le développement (CIRAD), coordinateur du Campus René Dumont*
Pierre Siquier, *président de Ligaris*

RAPPORT FINANCIER

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan actif	36
1.2 Bilan passif	37
1.3 Compte de résultat	38
1.4 Annexe	41
1.4.1 Faits significatifs de l'exercice	
1.4.2 Changement des méthodes comptables	
1.4.3 Règles et méthodes comptables	
1.4.4 Situation fiscale de la Fondation	
1.4.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles	
1.4.6 État des amortissements incorporels et corporels	
1.4.7 État des immobilisations financières	
1.4.8 État des valeurs mobilières de placement	
1.4.9 État des provisions	
1.4.10 État des créances et des dettes	
1.4.11 Tableau de variation des fonds propres	
1.4.12 Fonds dédiés	
1.4.13 Détail des produits de l'exercice	
1.4.14 État des charges constatées d'avance	
1.4.15 État des produits constatés d'avance	
1.4.16 État des charges à payer	
1.4.17 État des produits à recevoir	
1.4.18 État des produits exceptionnels	
1.4.19 État des charges exceptionnelles	
1.4.20 État des engagements	
1.4.21 Compte d'emplois des ressources et annexe	
1.4.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/09	
1.4.23 Contributions volontaires en nature pour l'année 2009	

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants	55
2.2 Analyse du résultat de l'exercice 2009	55
2.3 Rapport financier	56
2.4 Projets de la Fondation pour 2010	56

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 57

1.1 Bilan actif

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	79 281	70 117	9 165	10 205	1 040	10.20
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	124 300	22 788	101 512		101 512	
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	234 000		234 000	234 000		
	Constructions	2 106 000	204 165	1 901 835	1 954 485	52 650	2.69
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 995 502	846 541	1 148 962	1 330 476	181 514	13.64
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	183		183		183	
	Prêts	66 000		66 000	65 000	1 000	1.54
	Autres immobilisations financières	21 285		21 285	21 285		
TOTAL I		4 626 551	1 143 611	3 482 941	3 615 451	132 510	3.67
Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 262	5 262	100.00
	CREANCES						
	Créances usagers et comptes rattachés	650 883	25 000	625 883	204 002	421 881	206.80
	Autres créances	425 672		425 672	178 876	246 795	137.97
	Valeurs mobilières de placement	818 232		818 232	1 381 826	563 594	40.79
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	794 202		794 202	374 428	419 775	112.11
	Charges constatées d'avance	88 513		88 513	54 388	34 125	62.74
TOTAL III		2 777 502	25 000	2 752 502	2 198 782	553 719	25.18
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 404 053	1 168 611	6 235 442	5 814 233	421 209	7.24

1.2 Bilan Passif

PASSIF		Exercice N 31/12/2009 12	Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	2 206 657	2 206 657		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 069 527	2 384 162	314 635	13.20
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	212 717	314 635	527 352	167.61
	Autres fonds associatifs				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	362 249	402 446	40 198	9.99
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	4 851 150	4 678 630	172 519	3.69
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	66 750	47 500	19 250	40.53
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur autres ressources	150 842	209 356	58 514	27.95
	TOTAL III	217 592	256 856	39 264	15.29
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	370		370	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		20 500	20 500	100.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 087	186 656	8 569	4.59
	Dettes fiscales et sociales	539 726	476 304	63 422	13.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	266 818	157 787	109 031	69.10
	Instruments de trésorerie				
	TOTAL IV	1 166 701	878 747	287 954	32.77
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	181 700	37 500	144 200	384.53
	TOTAL IV	1 166 701	878 747	287 954	32.77
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		6 235 442	5 814 233	421 209	7.24

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

985 001 841 247
370

En Euros.

EMERAUDE EXPERTISE

1.3 COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2009 12	31/12/2008 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	32 819	30 448	2 371	7.79
Production vendue de Biens et Services	26 210	60 693	34 483	56.82
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	59 029	91 141	32 112	35.23
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 945 633	3 523 330	422 304	11.99
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		9	9	100.00
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	892 083	814 156	77 927	9.57
TOTAL I	4 896 745	4 428 636	468 109	10.57
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises		17 617	17 617	100.00
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 446 222	1 600 620	154 397	9.65
Impôts, taxes et versements assimilés	169 099	223 962	54 862	24.50
Salaires et traitements	1 466 609	1 466 590	19	0.00
Charges sociales	793 721	782 911	10 810	1.38
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	317 342	293 264	24 078	8.21
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	25 000		25 000	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	614 853	793 410	178 557	22.50
Autres charges (2)	21 871	36 245	14 374	39.66
TOTAL II	4 854 718	5 214 618	359 901	6.90
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	42 027	785 983	828 010	105.35
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		1		63	62	99.03
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		58 973		53 738	5 235	9.74
TOTAL V		58 973		53 800	5 173	9.62
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				62	62	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		657		1 943	1 285	66.17
TOTAL VI		657		2 005	1 347	67.22
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		58 316		51 796	6 521	12.59
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		100 344		734 187	834 530	113.67
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 556		20 222	3 667	18.13
Produits exceptionnels sur opérations en capital		87 013		65 095	21 918	33.67
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		103 569		85 318	18 251	21.39
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		23 477		30 315	6 838	22.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		166		15 779	15 613	98.95
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		3 816			3 816	
TOTAL VIII		27 459		46 094	18 635	40.43
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		76 110		39 224	36 886	94.04
Impôts sur les bénéfices (IX)				1 575	1 575	100.00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		5 059 287		4 567 754	491 533	10.76
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		4 882 834		5 264 292	381 458	7.25
SOLDE INTERMEDIAIRE		176 454		696 538	872 991	125.33
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		55 514		391 503	335 989	85.82
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		19 250		9 600	9 650	100.52
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		212 717		314 635	527 352	167.61

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature		573 500			573 500	
Dons en nature						
TOTAL		573 500			573 500	
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Prestations		573 500			573 500	
TOTAL		573 500			573 500	

En Euros.

EMERAUDE EXPERTISE

1.4 annexe

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont le total est de 6 235 442 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat bénéficiaire de 212 717 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

1.4.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif sur l'exercice 2009.

1.4.2 CHANGEMENT DES MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

1.4.3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la Réglementation comptable.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

LES PRINCIPALES MÉTHODES UTILISÉES SONT LES SUIVANTES

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice. Si les CRC 2002-10 et 2004-06 n'ont pas été appliqués à l'ensemble des immobilisations de la Fondation, la méthode par composants a été retenue pour asseoir le calcul des dotations aux amortissements du Navire *Fleur de Lampaul*, afin de traduire et refléter plus fidèlement dans les comptes les durées de vie hétérogènes des nombreux éléments constitutifs du bateau.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles

Terrain (Non Amortissable)	
Immeuble (siège social)	40 ans
Agencements, installations de bureaux	5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans

• Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques	12 mois
-------------------------	---------

Fleur de Lampaul (FDL)

Agencements, équipements du bateau	6 ans
Matériel informatique du bateau	4 ans
Ancienne structure	9 ans
Grément	5 ans
Nouvelle structure restaurée	20 ans
Électricité	10 ans
Moteur et mécanique	5 ans
Matériel et équipement	3 ans
Annexe Bateau	5 ans

b – Valeurs Mobilières de Placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e - Produits

Les produits sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice dès la signature des conventions de mécénat et parrainage excepté en cas de clause suspensive.

f - Contributions volontaires en Nature

Les contributions volontaires en Nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention ne sont plus comptabilisées dans le compte de résultat mais leur total est en annexe mentionné au compte de résultat.

DÉROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.4.4 SITUATION FISCALE DE LA FONDATION

Le fait que certaines activités, bien que contribuant à la réalisation de l'objet de la Fondation, soient proches de celles rendues par le secteur commercial (parrainage) l'a conduite à créer un secteur assujéti aux impôts commerciaux et un secteur non assujéti (mécénat, dons, legs) dont la part est largement prépondérante et à appliquer la règle du prorata pour la récupération de la TVA sur les frais communs aux deux secteurs.

Suite aux réponses faites par l'administration fiscale, interrogée à ce sujet, la sectorisation mise en œuvre au regard de l'ensemble des impôts commerciaux a été validée.

Le taux de prorata retenu pour les activités assujéties à la TVA a été de 2,33 % pour l'année 2008 et de 2,35 % pour l'année 2009.

1.4.5 ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions Entrées	Cessions Sorties	Valeur brute Fin exercice
	4 507 920	187 466	156 301	4 539 085
Immobilisations incorporelles	76 686	126 895	0	203 581
Logiciels	65 164	2 595	0	67 759
Logiciels <i>Fleur de Lampaul</i>	3 900	0	0	3 900
Marque <i>Fleur de Lampaul</i>	7 622	0	0	7 622
Site Internet	0	124 300	0	124 300
Immobilisations corporelles	4 431 234	60 571	156 301	4 335 504
Siège social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Agencements	330 129	9 342	0	339 471
Siège social	330 129	9 342	0	339 471
Matériel de transport	1 355 848	6 944	127 306	1 235 486
Bus	119 578	0	119 578	0
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i>	1 228 542	6 944	0	1 235 486
Voiture mission Dakar	7 728	0	7 728	0
Mobilier et matériel de bureau et informatique	387 317	44 284	27 794	403 807
Siège social	369 594	35 074	19 456	385 212
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i>	9 385	9 210	0	18 595
Mobilier et informatique mission Dakar	8 338	0	8 338	0
Matériel vidéo	17 940	0	1 201	16 739
Siège social	11 021	0	0	11 021
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i>	5 718	0	0	5 718
Matériel mission Dakar	1 201	0	1 201	0

1.4.6 ETAT DES AMORTISSEMENTS INCORPORELS ET CORPORELS 2009

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions Entrées	Cessions Sorties	Valeur brute Fin exercice
	978 753	321 159	156 300	1 143 612
Immobilisations incorporelles	66 481	26 424	0	92 905
Logiciels	62 581	3 635	0	66 216
Logiciels <i>Fleur de Lampaul</i>	3 900	0	0	3 900
Site Internet	0	22 788	0	22 788
Immobilisations corporelles	912 272	294 735	156 300	1 050 708
Siège social (construction)	151 515	52 650	0	204 165
Agencements	91 614	38 802	0	130 416
Siège social	91 614	38 802	0	130 416
Matériel de transport	474 507	121 830	127 305	469 033
Bus	119 577	0	119 577	0
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i>	347 528	121 504	0	469 032
Voiture mission Dakar	7 402	326	7 728	1
Mobilier et matériel de bureau et informatique	182 180	79 019	27 794	233 405
Siège social	169 197	73 418	19 456	223 159
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i>	6 694	3 552	0	10 246
Mobilier et informatique mission Dakar	6 289	2 049	8 338	0
Matériel vidéo	12 456	2 434	1 201	13 689
Siège social	6 431	1 540	0	7 971
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i>	5 421	297	0	5 718
Matériel mission Dakar	604	597	1 201	0

1.4.7 ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations financières	86 285	1 333	150	87 468
. Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	0	183	0	183
Prêt au personnel	0	1 150	150	1 000
Prêts Association ENHNH (1)	65 000	0	0	65 000
. Autres Immobilisations				
Dépôts et cautionnements (2)	21 285	0	0	21 285

(1) ENHNH : Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

(2) Caution locaux (Titre Dexia) rdc Rue de l'Est. Plus-values latentes au 31/12/2009 : 1 648 euros

1.4.8 ETAT DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

en €	818 232
Crédit Coopératif C700 (Sicav)	495 964
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus sur VMP	23 768

1.4.9 ETAT DES PROVISIONS

en €	25 000
Provision pour créance douteuse	25 000

1.4.10 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	moins d'un an	à plus d'un an
État des créances en €	1 252 536	1 166 068	86 468
Actif Immobilisé	87 468	1 000	86 468
Prêts	66 000	1 000	65 000
Cautions Loyers	21 285		21 285
Autres titres immobilisés	183		183
Actif circulant	650 883	650 883	
Clients et comptes rattachés	650 883	650 883	
Autres créances	425 672	425 672	
Personnel et comptes rattachés	4 223	4 223	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 305	51 305	
Etat - Subventions et produits à recevoir	56 280	56 280	
Débiteurs divers	273 000	273 000	
Produits à recevoir	40 864	40 864	
Charges constatées d'avance	88 513	88 513	
État des dettes en €	1 166 701	1 166 701	0
Fournisseurs et comptes rattachés	178 087	178 087	
Autres dettes fiscales et sociales	539 726	539 726	
Personnel et comptes rattachés	151 666	151 666	
Autres organismes sociaux	238 066	238 066	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 268	8 268	
Autres Impôts, taxes et versements assimilés	116 326	116 326	
Pensions Fonctionnaires	25 400	25 400	
Autres dettes	266 818	266 818	
Dettes auprès des établissements de crédits	370	370	
Produits constatés d'avance	181 700	181 700	

1.4.11 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
	4 678 631	212 717	40 198	4 851 150
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 206 657	0	0	2 206 657
Subvention d'investissement (2)	402 447	0	40 198	362 249
Report à Nouveau (3)	2 384 162	0	314 635	2 069 527
Résultat comptable de l'exercice	- 314 635	212 717	- 314 635	212 717

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspond aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

Fonds associatifs par année de constitution :

	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC); le bateau étant classé monument historique. Ces subventions sont amorties au rythme de l'amortissement des différents composants constitutifs du bateau.

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2008.

1.4.12 FONDS DEDIÉS

Tableau de variation des fonds dédiés

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2009
	256 856	58 514	19 250	217 592
Dévolution Centre Français d'Electricité (CFE) (1)	195 146	45 146	0	150 000
Noé Conservation (2)	47 500	0	0	47 500
Ministère de l'Ecologie	0	0	13 250	13 250
Ministère de l'Education	0	0	6 000	6 000
Action Planète APC	6 600	6 600	0	0
Cercle d'art Peuple Bedick	4 610	3 768	0	842
Fonds les Yakas	3 000	3 000	0	0

(1) Somme utilisée pour des actions de sensibilisation aux économies d'énergie.

(2) Actions décalées sur le programme Tortue d'Hermann.

1.4.13 DÉTAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE

	Montant au 31/12/09	Montant de l'exercice précédent
Produits de l'exercice (en euros)	5 114 801	4 567 753
Ventes de Marchandises	32 819	30 448
Productions vendues de biens et services	26 210	
Prestations de service	13 192	30 479
Prestations <i>Fleur de Lampaul</i>	13 018	30 214
Partenariats et subventions d'exploitation	3 945 633	
Mécénats reçus des partenaires	3 412 889	3 047 127
Parrainage reçu des partenaires	30 000	0
Subventions d'exploitation	502 744	332 466
Autres produits	892 082	
Droits d'auteurs et redevances	3 539	5 053
Dons et legs	880 542	800 951
Produits divers de gestion courante	8 001	8 152
Produits financiers	58 974	53 800
Produits exceptionnels	103 569	85 318
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	16 556	
Produits exceptionnels sur exercice	46 815	
Subventions d'investissement	40 198	
Reprises sur fonds dédiés et provisions	55 514	391 512
Dons en Nature (1)		143 737

(1) Les dons en nature sont mentionnés en bas du compte de résultat.

1.4.14 ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

en €	88 513
Assurances	5 544
Prestations de service	29 992
Abonnement	16 089
Maintenance	10 462
Cotisations	452
Téléphone et Poste	1 409
Insertions	3 940
Abonnement SNCF	3 482
Subventions versées	16 680
Divers	462

1.4.15 ETAT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

en €	181 700
Subventions	78 000
Conventions de Parrainage	10 000
Conventions de Mécénat	93 700

1.4.16 ETAT DES CHARGES A PAYER

en €	390 460
Factures non parvenues	46 461
Dettes fiscales et sociales	343 484
Autres charges à payer	515

1.4.17 ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

en €	97 411
Clients factures à établir	268
Dons manuels se rapportant à 2009	30 120
Etat produit à recevoir (remboursement Taxe professionnelle)	46 280
Etat subvention à recevoir (ministère de l'Agriculture)	10 000
Formation professionnelle	10 001
Produits à recevoir divers	742

1.4.18 ETAT DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

en €	103 569
Quote-part subvention d'investissement	40 198
Vente Bus	3 550
Produits exceptionnels	43 265
Indemnité reçue des assurances	41 889
Divers	1 376
Produits à recevoir sur exercice antérieur	16 556
Dégrèvement Taxe professionnelle 2008	10 762
Dons affectés à l'exercice 2008	3 950
Divers	1 844

1.4.19 ETAT DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

en €	27 459
Charges exceptionnelles sur exercice	166
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	23 477
Dépenses non engagées sur subvention	8 725
Subvention Réserves Naturelles de France 2007	5 000
Régularisation charges sociales 2008	1 211
Divers	8 541
Dotations aux amortissements	3 816

1.4.20 ETAT DES ENGAGEMENTS

en milliers d'euros	Montant total	Montant à – 1 an	Montant à + 1 an et – 5 ans
Engagements reçus	4 403	3 143	1 260
Conventions de mécénat	4 265	3 055	1 210
Conventions de parrainage	90	40	50
Subventions	8	8	
Legs	40	40	0
Engagements donnés	16	4	12
Crédit Bail en cours	16	4	12

1.4.21 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public Utilisées sur N
1- MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
Climat - Energie		
• Actions réalisées directement	700	7
• Versements à d'autres organismes agissant en France	76	
Alimentation durable et solidaire		
• Actions réalisées directement	386	94
• Versements à d'autres organismes agissant en France	25	6
Biodiversité et territoires		
• Actions réalisées directement	327	77
• Versements à d'autres organismes agissant en France	129	29
Gestion durable du littoral et des milieux marins		
• Actions réalisées directement	697	170
• Versements à d'autres organismes agissant en France	49	11
Education, formation, Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme		
• Actions réalisées directement	234	54
• Versements à d'autres organismes agissant en France	118	27
Veille scientifique, prospective, lobbying d'intérêt général		
• Actions réalisées directement	34	21
• Versements à d'autres organismes agissant en France	18	4
Soutien aux actions de terrain		
• Actions réalisées directement	255	58
• Versements à d'autres organismes agissant en France	59	23
Charges liées aux prestations et à la boutique		
• Actions réalisées directement	398	
1.2 Réalisées en l'étranger		
Climat - Energie		
• Actions réalisées directement	13	
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	31	
Alimentation durable et solidaire		
• Actions réalisées directement	6	1
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	13	3
Biodiversité et territoires		
• Actions réalisées directement	13	3
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	31	7
Soutien aux actions de terrain		
• Actions réalisées directement	92	21
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	68	20
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	282	64
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	205	46
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	599	135
	(T3)	880
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 858	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	25	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	19	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	213	
V - TOTAL GÉNÉRAL	5 115	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		880
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	574	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
total	574	

RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
<i>report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)</i>		0
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		881
1.1 Dons et legs collectés		
• Dons manuels non affectés	817	– 817
• Dons manuels affectés	58	– 58
• Legs et autres libéralités non affectés	6	– 6
• Legs at autres libéralités affectés	0	
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
2 - AUTRES FONDS PRIVES	3 443	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	503	
4 - AUTRES PRODUITS	233	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	5 060	
II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	56	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (T4)		0
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	5 115	881
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		880
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		1
Bénévolat		
Prestations en nature	574	
Dons en nature		
total	574	

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2009

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la Fondation Nicolas Hulot en 2009.

/// LES EMPLOIS

La Fondation réalise sa mission principalement en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou par des versements à d'autres organismes.

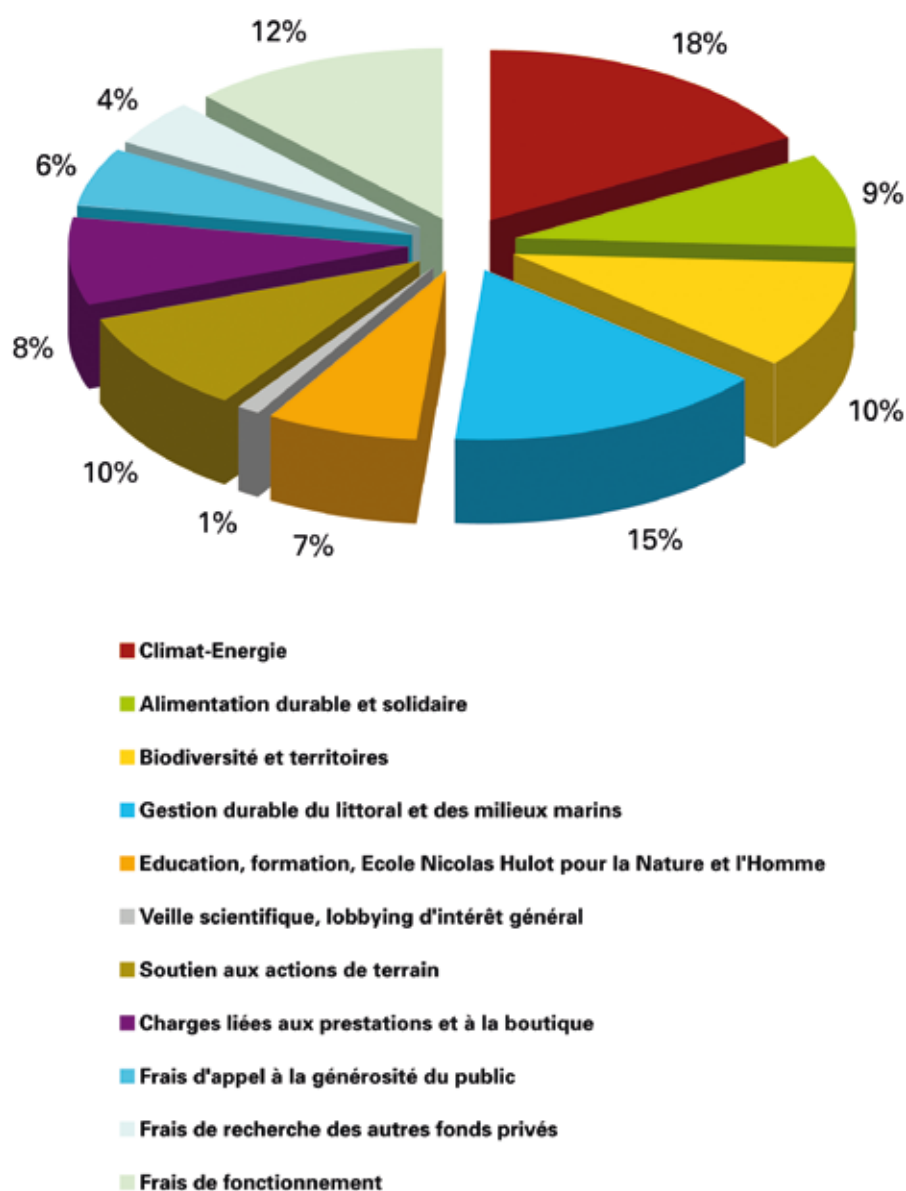
Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes pour la réalisation des actions. Afin de suivre au mieux les coûts des différentes actions menées par la Fondation et dans un souci de transparence, elle a mis en place à sa création une comptabilité analytique et un suivi des temps des salariés. Ainsi, les frais de personnel et de structure sont affectés précisément en fonction des heures passées et déclarées par salarié pour chaque projet. Les frais indirects liés à la réalisation des projets tels que la communication, le site Internet, les relations extérieures et avec la communauté sont affectés aux missions sociales proportionnellement aux coûts directs.

Les actions de mobilisation de la Fondation sont affectées à parts égales aux quatre programmes thématiques.

Dans chacun des programmes thématiques est réalisé un travail de veille, de prospective et de lobbying d'intérêt général.

La *Fleur de Lampaul*, voilier ambassadeur de la Fondation a porté et valorisé les messages des programmes Alimentation et Protection du littoral. Les coûts de fonctionnement du voilier sont imputés aux programmes en fonction du nombre de jours d'utilisation du bateau.

EMPLOI DES RESSOURCES 2009



/// LES PROGRAMMES THÉMATIQUES DE LA FONDATION

Alimentation durable et solidaire

L'objectif du programme est de valoriser et de soutenir la production agricole, la pêche et la consommation alimentaire durables et solidaires, c'est-à-dire respectant et valorisant la biodiversité et les écosystèmes tout en répondant aux enjeux sociaux et culturels, et utilisant des moyens économes en énergie.

En liaison avec les organisations concernées par l'agriculture réunies au sein du Groupe PAC 2013, la FNH participe activement aux travaux de préparation de la future politique agricole commune. Elle a également participé aux travaux sur la loi de modernisation agricole et au rapport de synthèse «Biodiversité et agriculture» de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Les actions de sensibilisation du grand public et des professionnels de la restauration lancées en 2008 se sont poursuivies notamment par la diffusion d'outils pédagogiques comme le «Coach courses», la mise en ligne de recettes originales proposées par des grands chefs, ou les réunions publiques organisées lors des escales de *Fleur de Lampaul*.

Un «Guide de la restauration collective responsable » a été réalisé avec la Fédération nationale des CIVAM pour les entreprises et les collectivités territoriales. Il a été lancé au Congrès des Maires de France en novembre 2009.

Biodiversité et territoires

L'objectif du programme Biodiversité et Territoires est de contribuer à réintégrer la biodiversité au cœur des enjeux et des décisions des politiques, des entreprises et du grand public à travers une réelle compréhension de ses fonctions et services rendus.

En 2009, la FNH a poursuivi sa participation aux travaux du Comité opérationnel de suivi du Grenelle de l'Environnement, en particulier sur la définition et les modalités de mise en œuvre de la «Trame verte et bleue».

Elle a également participé aux travaux de l'UICN sur les zones humides et à la préparation de l'année mondiale de la biodiversité (2010) avec notamment la mise au point de la plate-forme d'écovolontariat.

Climat-Energie

Le programme Climat-Energie a pour objectif de permettre l'accès pour tous à une société moins dépendante des énergies, plus sobre et moins émettrice de gaz à effet de serre. Il s'articule autour des activités de mobilisation des citoyens, du suivi des politiques françaises, européennes et internationales en matière de lutte contre le changement climatique, et en actions de prospective. Conformément aux recommandations du GIEC, ce programme vise à accompagner la société vers une mutation de ses systèmes énergétiques afin de parvenir à une division par 2 des émissions mondiales de GES d'ici 2050, ce qui correspond à une division par 4 des émissions de GES pour la France.

Il s'est en particulier consacré en 2009 à la participation aux réunions de préparation de la Conférence internationale sur le changement climatique, la FNH ayant le statut d'observateur auprès de la Convention cadre des Nations unies (réunions de Bonn, Bangkok, Barcelone et Copenhague). Elle a également poursuivi ses actions au sein du Réseau Action Climat qui réunit des ONG africaines et européennes.

La FNH a continué ses actions d'information et de sensibilisation du public sur les économies d'énergie avec par exemple les «Climat'Parties» ou la réalisation et la diffusion en partenariat avec l'Ademe du guide «Maîtrisons l'énergie en faisant le plein d'économies».

Gestion durable du littoral et des milieux marins

L'objectif est de sensibiliser et d'éduquer le grand public et les utilisateurs du littoral et de la mer, à la protection de la biodiversité marine.

La FNH a participé aux travaux du Grenelle de la Mer ainsi qu'aux Assises de la Pêche et a publié à cette occasion «Le Pacte marin pour une pêche durable». Elle a organisé plusieurs opérations d'information sur «la pêche à pied» dans différents ports.

La Fondation travaille avec le Réseau des Aires Marines Protégées et poursuit ses actions avec le Réseau Econav qui réunit les divers acteurs professionnels de la mer, des associations, des collectivités territoriales et des institutions publiques ou privées pour réduire l'impact des activités côtières et maritimes sur l'écosystème marin.

Fleur de Lampaul, navire ambassadeur de la Fondation a accueilli à son bord des visites scolaires, et organisé diverses manifestations d'information et de sensibilisation du public.

Après près de dix années de missions réussies, la Fondation a pris la décision d'arrêter l'exploitation du navire et de trouver un reprenneur en mesure d'assurer un projet solide pour l'avenir de cette gabare chargée d'histoire.

/// LES PROGRAMMES MULTITHÉMATIQUES

Education, Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Mission centrale de la Fondation dès sa création, l'éducation à l'environnement est aujourd'hui présente dans chacun de ses programmes thématiques, avec les actions d'information et de mobilisation. Par ailleurs, des actions spécifiques sont réalisées à l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme dans le Parc de Branhé, et avec d'autres instances.

Cette Ecole, créée en partenariat avec la Fondation de France, est dédiée à l'éveil et au respect de la biodiversité. Véritable pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale, elle a accueilli 3 663 journées enfants, 85 classes (1703 élèves) avec hébergement, 508 jeunes accueillis en séjours vacances, 136 journées d'animation pour le grand public, 152 journées pour le public professionnel.

La Fondation a lancé en 2008 avec la Fondation de France et l'Université de Bretagne-Sud la licence professionnelle en éco-matériaux et éco-construction.

Veille scientifique, prospective et lobbying d'intérêt général

Les activités de Veille et de Prospective de la Fondation ont pour objectif d'analyser l'état de la planète, et d'imaginer des propositions constructives pour un monde viable et solidaire. Ces propositions sont portées par les actions de lobbying d'intérêt général auprès des décideurs politiques, économiques et sociaux pour qu'elles puissent être mises en œuvre.

En 2009, les activités de veille et de prospective portaient sur les travaux du Comité de suivi du Grenelle de l'Environnement, le Grenelle de la Mer, le suivi de la discussion au Parlement des lois Grenelle 1 et Grenelle 2. La Fondation a également été consultée sur le projet de loi sur l'information environnementale et la démocratie écologique, sur la réforme du Conseil économique, social et environnemental, sur la Stratégie nationale de développement durable. Elle a participé aux travaux de la Commission de concertation sur les indicateurs de développement durable et de la Commission nationale du grand emprunt. Elle est membre du Comité paritaire de la publicité.

Dans le même esprit que le «Guide de l'Eco-électeur» diffusé par la Fondation Nicolas Hulot dans le cadre des municipales de 2008, la Fondation, à la veille des élections des eurodéputés de 2009, a proposé aux citoyens, sur son site Internet, le guide «L'Union européenne ça me regarde !».

Un colloque a été organisé le 26 novembre 2009 à la Caisse des Dépôts et Consignations, pour soumettre ces axes de réflexion aux contributions critiques de différents experts extérieurs à la Fondation. Les travaux de ce colloque seront publiés en 2010 dans un ouvrage collectif aux Presses Universitaires de France.

La Fondation Nicolas Hulot s'est associée aux Presses Universitaires de France et à l'Université de Lausanne (Unil) pour lancer la collection «Développement Durable et Innovation Institutionnelle». Cette collection a pour objet d'explorer les solutions institutionnelles à mettre en œuvre pour répondre à la crise multiforme que nous traversons. Les deux premiers ouvrages de la collection sont sortis en novembre :

- *Les Etats et le carbone* par Patrick Criqui, Benoit Faraco, Alain Grandjean
- *La compensation carbone illusion ou solution ?* par Augustin Fragnière

Soutien aux actions de terrains

Soutien financier, valorisation, accompagnement des projets portés par le monde associatif et les écoles, rencontres pour favoriser le développement de projets exemplaires :

- 32 Coups de Cœur soutenus : soutien moral à des événements ponctuels d'éducation à l'environnement,
- 59 Coups de Pouce retenus : soutien financier à des initiatives d'éducation à l'environnement portées essentiellement par des structures scolaires et des petites associations,
- 25 Bourses attribuées : soutien à des projets associatifs mobilisateurs qui se traduisent par une incitation aux changements de comportements,
- 6 associations partenaires soutenues,
- 8 projets soutenus aux pays du Sud.

Les soutiens correspondant à une thématique ont été imputés directement au programme correspondant.

Charges liées aux prestations et à la boutique

Coût des prestations à bord de la *Fleur de Lampaul*, frais de gestion de la boutique en ligne.

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings à la communauté, des mailings papiers et frais de gestion des dons.

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat.

Frais de fonctionnement

Frais de structures non affectables aux programmes et aux actions correspondant à l'administration et à la gestion.

/// LES RESSOURCES PERMETTENT DE RÉALISER LES ACTIONS DES PROGRAMMES DÉCRITES CI-DESSUS

Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (I)

1 - Ressources collectées auprès du public

Dons : les dons proviennent des retours d'e-mailings envoyés à notre communauté, mailings papier auprès des donateurs n'ayant pas d'adresses e-mail. Les dons manuels affectés correspondent à des souhaits de donateurs de financer des actions précises et sont donc affectés à ces actions. Néanmoins peu de donateurs demandent l'affectation de leur don. Ils soutiennent l'ensemble des actions de la Fondation. Les dons perçus dans l'année sont répartis intégralement par missions sociales en fonction des besoins de financement.

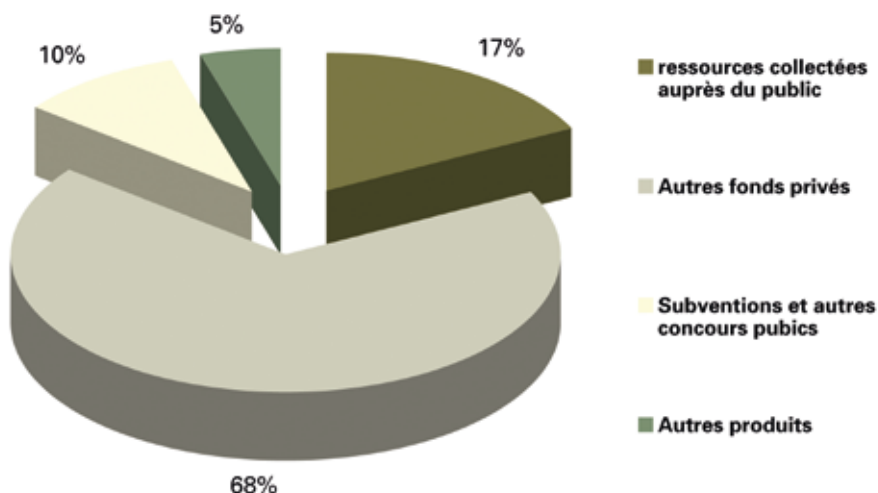
2 - Autres fonds privés

Ils proviennent essentiellement du mécénat d'entreprise avec trois niveaux d'engagement. Le Partenaire Fondateur est le plus haut niveau d'engagement auprès de la Fondation, il soutient de manière importante toutes les actions de la Fondation. Ils sont au nombre de cinq : ALSTOM, EDF, IBIS, L'OREAL, TFI. Les Partenaires thématiques soutiennent l'un des quatre programmes thématiques : Changement climatique et économie d'énergie, Alimentation et agriculture, Biodiversité et territoires, Protection du littoral et de la mer. Ils sont au nombre de neuf : Autoroutes du Sud de la France (ASF), d'Aucy, Duracell, Fondation Bouygues Telecom, Groupe Banque Populaire, Lesieur, Megaman, Norauto, Valorplast. Le Collège des PME soutient l'ensemble des actions de la Fondation et comprend quatorze sociétés : Aadena, Acanthe, ADL Partners, Derivery, Durieu, EBV, Easyvisio, FDNE, Itancia, Nettycars, Praxis Environnement, Sobac, Styl-Pack, Yprema.

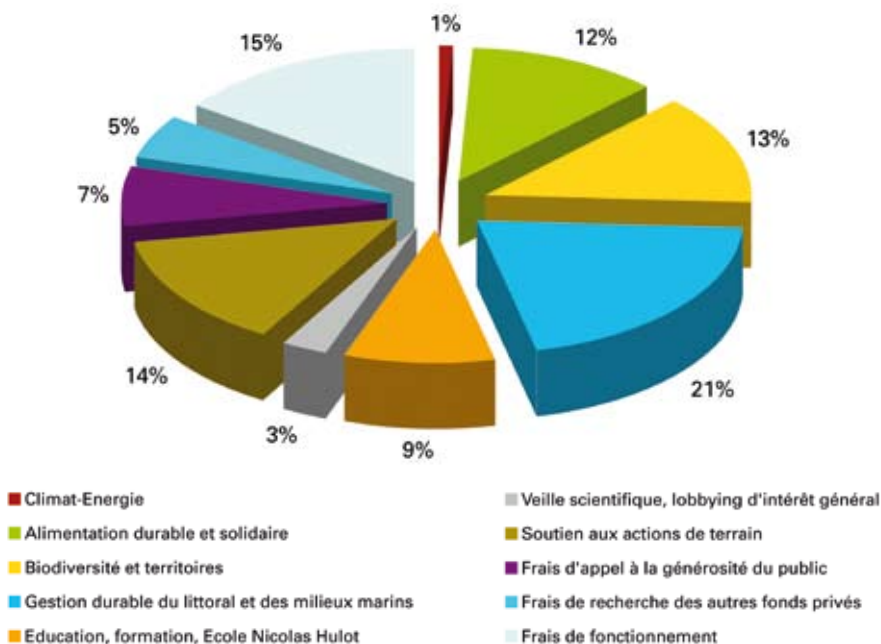
3 - Subventions et autres concours publics

Les subventions sont versées par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - les ministères de l'Éducation nationale - de la Santé et des Sports - de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, de la Délégation interministérielle à l'Aménagement et la Compétitivité des Territoires, le Conseil général des Alpes-Maritimes. Elles sont toutes affectées à des projets à l'exception d'une subvention de fonctionnement de 30 000 euros.

PROVENANCE DES RESSOURCES 2009



EMPLOIS DES DONS 2009



4 - Autres produits

Produits financiers : produits de placement sans risque présentant une garantie en capital servant à financer une partie des frais de fonctionnement,

Produits exceptionnels : correspondent principalement à un remboursement d'assurance, une quote-part sur subvention d'investissement perçue pour la restauration du bateau *Fleur de Lampaul*.

Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (III)

Il n'y a pas de report de ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs. Les dons ont tous été utilisés en 2008. De même, en 2009, tous les fonds collectés auprès du public ont été utilisés dans l'année.

1.4.22 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE AU 31/12/2009

	Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
	Cadres	16	21
	Employés	18	21
	Apprentis	3	
	Total	37	42

1.4.23 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE POUR L'ANNEE (en milliers d'euros)

Etat des dons en Nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	574
Accenture SAS	276
Fondation Bouygues Télécom	142
CLM BBDO	117
Logica	34
Institut du temps géré	5
Espace publicitaire (Valorisation estimative de l'espace indiquée par le prestataire)	413
ACTIF PLUS - KASTE éditions	2
Image & Nature	5
JC DECAUX	15
LCI	2
Mediatransports - Metrobus	53
Tapage communication - réseau de 600 salles de cinéma	61
TF1 PUBLICITE	250
USHUAIA magazine	24
USHUAIA TV	1
EDF : mise à disposition de véhicules électriques.	2 véhicules

Bénévoles : les contributions des personnes intervenues bénévolement en 2009 pour aider la Fondation ne sont pas valorisées.

RAPPORT DE GESTION

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a poursuivi et réalisé en 2009 de nombreuses actions dans le cadre de son objet social.

- ⊕ Au carrefour des crises économiques, sociales et environnementales, la Fondation a fait évoluer son discours et son positionnement en ouvrant un nouveau chapitre en juin : «Evolution : Chapitre 2» avec un nouveau logo, la refonte complète du site, et des nouvelles propositions pour avancer dans la réflexion sur la nécessaire métamorphose de nos sociétés.
- ⊕ Préparation et participation à la Conférence des Nations unies sur le changement climatique à Copenhague (notes de position, mobilisation citoyenne...).
- ⊕ Suivi actif du Grenelle de l'Environnement et du Grenelle de la Mer en participant aux Comités de suivi, aux différents groupes de travail initiés par le gouvernement.
- ⊕ Engagement fort dans les débats sur les lois Grenelle 1 et 2 (audition au Parlement, proposition d'amendements...).
- ⊕ Travaux sur la contribution Climat-Energie : dossier de proposition, sondage collaboratif, conférences de consensus d'experts.
- ⊕ Mise en ligne à la veille des élections européennes du livret «l'Union européenne, ça me regarde» afin d'expliquer aux électeurs le rôle de l'Union européenne et du Parlement européen dans la législation sur l'environnement. Ce document a reçu le prix pour la société civile du Conseil Economique et Social Européen.
- ⊕ Préparation de l'année mondiale de la Biodiversité (2010).
- ⊕ Préparation du Coach Carbone, outil d'accompagnement des citoyens dans leur maîtrise de consommation d'énergie, lancement prévu en 2010.
- ⊕ Publication d'un guide de la restauration collective responsable à l'attention des collectivités et des entreprises.
- ⊕ Poursuite du programme Gestion du littoral avec comme opérations principales en 2009 : le réseau Econavigation, les escales de *Fleur de Lampaul*, la sensibilisation sur la pêche à pied.
- ⊕ Soutien financier aux actions de l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme à Brannéré.
- ⊕ Animation de la Communauté avec la création d'un blog, le lancement des Climat'Party.
- ⊕ Renforcement du réseau national des associations partenaires.
- ⊕ Programme de soutien financier et moral aux actions de terrain entrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable par l'octroi de Bourses et de Coups de Pouce.
- ⊕ Préparation de la stratégie de soutien à l'international pour un lancement prévu en 2010.
- ⊕ Appel à dons avec le renouvellement de l'opération phare «Devenez Ecoacteur».
- ⊕ Poursuite de la réflexion sur la vision, la mission et la stratégie de la Fondation.
- ⊕ Lors du Conseil d'Administration de la Fondation de novembre 2009, il a été décidé de se séparer du navire la *Fleur de Lampaul*.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2009 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

Les comptes 2009 font apparaître un bénéfice de 212 717 euros contre un résultat positif prévu au budget révisé de 41 000 euros.

(K euros)	Budget révisé (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2)	Ecart (1)+(2)
Produits	5 172	5 059	55	5 114	- 58
Charges	5 131	4 883	19	4 902	- 229
Solde	41	176	36	212	- 171

Écarts sur les produits

L'écart provient principalement des éléments suivants :

- Dons reçus de particuliers supérieurs à ceux budgétés,
- A contrario, baisse des ressources liée aux actions non réalisées en 2009 décalées en 2010 (et par conséquent non prises en compte en comptabilité).

Écarts sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Actions décalées en 2010,
- Economies réalisées grâce à une gestion de projet rigoureuse.

Analyse du résultat d'exploitation de l'exercice 2009

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 4 897 K€ hors fonds dédiés, ont augmenté de 469 K€, soit 11 % environ par rapport à 2008 .

Ils comprennent notamment :

- le mécénat pour 3 412K€,
- le parrainage pour 30 K€
- les subventions diverses pour 502 K€,
- les dons et legs pour 881 K€,
- les droits d'auteurs pour 4 K€,
- les marchandises et prestations de services vendues pour 60 K€,
- les produits divers de gestion courants pour 8K€

Les charges d'exploitation de l'exercice, soit 4 855 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont diminué de 360 K€, (soit 7 % par rapport à 2008).

Le résultat d'exploitation ressort positif à 42 K€ contre un résultat négatif de 786 K€ pour 2008. Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 212 K€ contre un déficit de 314 K€ pour 2008 et ceci après prise en compte d'un montant 36 K€ de fonds dédiés disponibles contre 382 K€ en 2008.

Les dons en nature sont enregistrés en bas du compte de résultat pour un montant de 574 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2009, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier présente le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2010 arrêté par le bureau a été approuvé par un conseil d'administration en date du 10 février 2010. Il comporte 5 484 K€ de produits et 5 484 K€ de charges. Il est équilibré.

2.4 PROJETS DE LA FONDATION POUR 2010

La Fondation poursuit ses actions de mobilisation, de prospective, de lobbying et de soutien autour de trois programmes Alimentation responsable, Biodiversité et territoires, Climat-Energie.
Elle lancera en mai la plateforme de l'écovolontariat avec le site «jagispourlanature.org», et en octobre le Coach Carbone, participera à l'année mondiale de la Biodiversité,

La Fondation fêtera ses 20 ans ainsi que les 10 ans de son Comité de Veille Ecologique.

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6, rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009



partners Fiduciaire Expertises Conseils

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6, rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Fiduciaire Expertises Conseils : Société Anonyme au capital de 700 000 € - R.C.S. PARIS B 612 002 832 - Code NAF 741 C
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris-Ile-de-France - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Siège social : 112, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. 01 44 70 71 72 - Fax 01 44 70 71 73 - e-mail : paris@dk-partners.fr
Bureau : 7, rue Jean Mermoz - 78000 VERSAILLES - Tél. 01 39 50 29 14 - Fax 01 30 21 30 72 - e-mail : versailles@dk-partners.fr

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.4.21 de l'annexe qui décrit les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à la première application du règlement CRC n°2008-12.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 1.4.21 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée s'agissant notamment des règles relatives à :

- la détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice,
- l'application des clés de répartition des charges directes et indirectes entre les différentes lignes des emplois,
- les règles d'affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice N aux emplois.

Nous avons également vérifié que ces modalités sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 23 juin 2010

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS

Commissaire aux Comptes



Jean-François MAGAT

 www.fnh.org

6 rue de l'Est | 92100 Boulogne-Billancourt

Photos : André Fatras | Antoine Cadi | Catherine Geiss | ENH | F. Lepri | FNH |
Frédérique Albert | J.Vergne | Johanna Wojtuniowski | KWATA | Michel Denis-Huot |
Olivier Brosseau/AAMP | OSMOSE | Virginie Klecka

**FONDATION
NICOLAS
HUOT**

**POUR LA NATURE
ET L'HOMME**